

RAMAZON BOBOKALONOV

LEXICOLOGIE FRANÇAISE

“Fransuz tili leksikologiyasi”

O’quv qo’llanma

O’zbekiston respublikasi Oliy va o’rta maxsus ta’lim vazirligi nashrga tavsiya  
etgan.

Toshkent - 2021

UO'S-17.148.25.16

KBK-81.2(Frans-3)

Annotatsiya

*O'quv qo'llanmada fransuz leksikologiyasi bo'yicha so'nggi yangiliklar va keng ma'lumotlar jamlangan bo'lib, unda talabalar, magistr va ilmiy izlanuvchilar hamda soha mutaxassisleri keng darajada foydalanishlari imkoniyati mavjud.*

Annotation

The textbook contains the latest news and information on French lexicology, which can be widely used by students, masters and researchers, as well as experts in the field.

O'zbekiston Respublikasi Oliy va o'rta maxsus ta'lim vazirligining 31 may 237-sonli buyrug'iga asosan nashrga tavsiya etilgan.

O'zbekiston Respublikasi Oliy va o'rta maxsus ta'lim vazirligi huzuridagi Oliy, o'rta maxsus va professional ta'lim yo'nalishlari bo'yicha o'quv-uslubiy birlashmalar faoliyatini Mufofiqlashtiruvchi kengash (2021 yil 31 may 2-sonli) qarori bilan nashr qilingan.

O'quv qo'llanma Buxoro davlat universiteti ilmiy texnikaviy kengashining 2021 yil 30 yanvardagi 6-sonli yig'ilishida muhokamadan o'tkazilgan.

Muallif: R.R.Bobokalonov – BuxDU Nemis va fransuz tillari kafedrasida dotsenti, f.f.n.

Taqrizchilar:

Jo'rayeva M.– BuxDU dotsenti, f.f.d.

Suvonova N.N. SamDCHTI fransuz tili va adabiyoti kafedrasida dotsenti, f.f.n.



**FAN ZIYOSI**

Fan ziyosi nashriyoti. Science intelligence Publishing.Limited Liability company.  
Tashkent. Email: [pachxanovich@mail.ru](mailto:pachxanovich@mail.ru) +998933764407. +9989093033161

**ISBN-9789943708914**

## INTRODUCTION

La lexicologie est une étude des mots. Ainsi, la lexicologie est une branche de la linguistique qui étudie le vocabulaire d'une langue, ses particularités, les voies de son enrichissement.

La lexicologie du français d'aujourd'hui a pour but de se lever des particularités du lexique de la langue française de nos jours, d'étudier les diverses ressources externes (les emprunts) et internes qui permettent d'enrichir son vocabulaire ainsi que les causes et les voies de l'évolution du sens des mots.

La lexicologie est une partie de la linguistique qui liée dans son histoire, son fonctionnement avec :

La phonétique et la phonologie qui s'occupent des sons.

La morphologie qui s'occupe des unités minimales de forme et de sens.

La lexicologie s'occupe des masses de mots qui forment le lexique d'une langue, et le réserve lexical des individus.

Au cours de leur histoire les hommes acquièrent des connaissances, des idées nouvelles. La langue doit suivre ces changements. Avec les siècles le lexique se modifie. Un certain nombre de mots *tombe en oubli* avec la disparition des objets (les *archaïsmes*). Nombre de mots apparaissent avec *l'apparition de nouveaux objets* ou notions dues aux progrès (*néologismes* : *sputnik, portable, démocratiser*). Au cours des siècles les mots changent leur signification (*résistance, Résistance*).

## PARTIE ESSENTIELLE

Thème № 1. La Lexicologie et son objet d'étude.

Plan

1. Qu'est-ce que c'est que la lexicologie?

2. L'objet d'étude de la lexicologie

Qu'est-ce qu'un mot ?

Qu'est-ce que c'est qu'un dictionnaire ?

Lexique et vocabulaire

Vocabulaire passif et vocabulaire actif

3. La lexicographie

Qu'est-ce que c'est que la lexicographie?

Mots clés et expressions :

***Lexicologie** : fonctionnement du mot, sémantique lexicale; création lexicale, dérivation, composition, emprunt; formation des mots; polysémie; néologie; variation du lexique, le sens, les relations lexicales, les phénomènes lexicaux, l'analyse distributionnelle, l'analyse transformationnelle, l'analyse quantitative, l'analyse componentielle, l'analyse étymologique.*

***Lexicographie**: norme et variation; typologie des dictionnaires; analyse d'articles de dictionnaire.*

**Qu'est-ce que c'est que la lexicologie?**

Lexicologie, *n. f.* - du mot grec, littéralement «étude philosophée des mots».

Le mot «lexicologie» remonte à 2 radicaux: - «lexicon» - vocabulaire, «logos» - étude. Toutes les langues nationales possèdent un nombre de phénomènes lexicaux tellement particuliers qui ne trouvent pas d'équivalent dans une autre langue. Chaque langue évolue d'après ses propres lois internes.

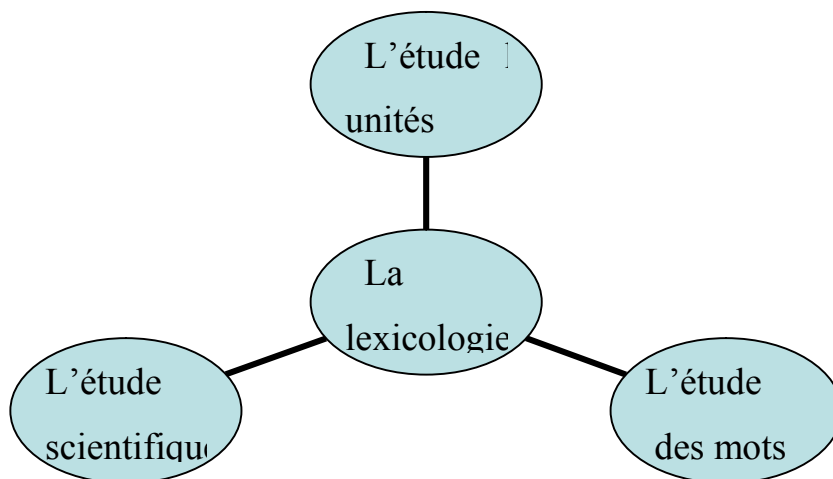
2. L'objet d'étude de la lexicologie

Lexicologie étudie les unités lexicales d'une langue et les relations entre les mots, quant à elle, s'occupe de l'étude des mots en contexte.

La lexicologie étudie l'étude scientifique du lexique. Le lexique d'une langue, étant directement lié à l'histoire du peuple, son créateur, réagit le premier aux progrès de la vie économique, sociale et culturelle.

Elle étudie les unités lexicales, les mots et les syntagmes figés d'une langue.

SCHEMA 1

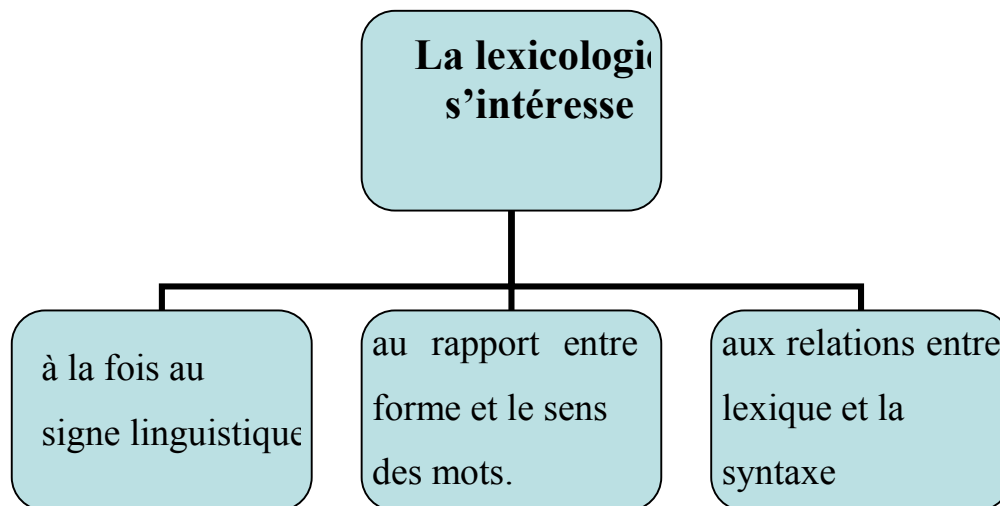


Elle s'intéresse à la fois au signe linguistique.

Elle s'intéresse au rapport entre la forme et le sens des mots.

Elle s'intéresse aux relations entre le lexique et la syntaxe.

Schéma 2



Le lexique peut être défini en tant qu'ensemble des mots et des locutions figées d'une langue.

La lexicologie se place parmi des autres disciplines linguistiques:

- la **phonologie** pour la forme des mots,
- la **syntaxe** pour la combinatoire des unités lexicales.

Quant à la **morphologie**, on sait que les morphèmes se divisent en grammaticaux et lexicaux: ces derniers (lexicaux) font alors l'intérêt de la lexicologie. Il ne faut pas non plus oublier la sémantique qui fournit les outils de description du sens des mots et des syntagmes lexicaux.

La lexicologie est liée aux autres branches de la linguistique : à la grammaire, la phonétique, la **stylistique**. Le lexique et la grammaire sont liés l'un à l'autre. Par exemple, le sens du mot dépend souvent de ses liens grammaticaux avec les autres mots. Ex : - *sortir un mouchoir de la poche* ; - *sortir de la maison*.

D'autre part, nous voyons la lexicalisation des termes grammaticaux. Exemple : *un sauve-qui-peut, une goutte, un pas, un point, une guerre* sont devenus une partie de la négation, donc c'est la grammaticalisation des unités lexicales.

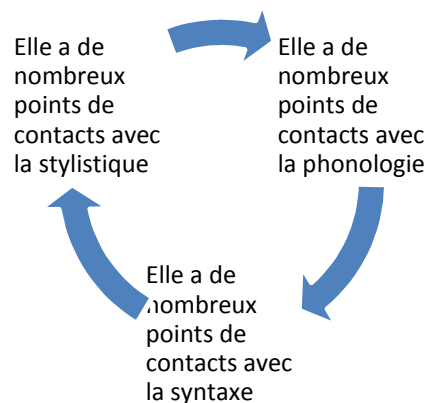
La lexicologie est en contact avec la **phonétique**. Chaque mot a son propre aspect phonique sans lequel il n'existerait plus. La richesse du vocabulaire en homonymes s'explique en premier lieu par l'évolution phonétique de la langue.

Ex. : le mot « mer » est formé du mot latin « marem », « mère » - « mathrem », « mair » - « major ».

La lexicologie a de nombreux points de contacts avec la **stylistique**. C'est le passage continu des métaphores stylistiques aux celles linguistiques d'un usage courant. On dit à présent « *le temps fuit, un cœur chaud* » ne pensant guère au caractère imagé de ces expressions. Tout en gardant les rapports étroits avec les autres aspects de la linguistique, la lexicologie a son objet d'étude, ses buts et ses lois.

Elle étudie le vocabulaire (lexique) d'une langue, les lois qui gouvernent la formation des mots usuels de la langue générale commune à tout le monde. La lexicologie historique (diachronique) s'occupe de l'évolution du vocabulaire. Au contraire, la lexicologie descriptive ou synchronique a pour tâche d'étudier le vocabulaire dans une période déterminée de la langue.

Schéma 3



Qu'est-ce qu'un mot ?

Le mot est une entité fixée par les règles de l'orthographe. Cette entité est séparée graphiquement des autres entités du même type par un blanc typographique et elle est fixée oralement par les règles de la prononciation.

Mais cette définition est discutable car →

- 1) elle remet en cause *l'autonomie graphique* et *prosodique* du mot :
  - a) dans le *temps*: les Grecs liaient, à l'écrit, tous les mots entre eux.
  - b) dans *l'espace*: il existe différents types de langues, notamment les langues polysynthétiques où toutes les relations grammaticales de la phrase peuvent s'exprimer par des adjonctions ou des transformations faites à un seul radical et où aucune autre partie de la phrase ne peut changer de place.

c) dans *l'ordre linguistique*: il existe des unités lexicales supérieures aux mots : les mots composés.

d) dans *l'ordre social*: il peut y avoir agglutination (par exemple, chez les jeunes enfants le lescalier) ou troncation des mots (le scaliér).

2) elle remet en cause *l'autonomie sémantique* : par exemple, le mot *pomme de terre* compte trois mots, par une unité de sens. Un étranger ne peut pas comprendre *prendre le train* s'il cherche le sens de *prendre* + *le* + *train*. Il existe des unités minimales de sens qui sont plus petites que le mot: il s'agit des morphèmes, c'est-à-dire des formes minimales de sens.

Exemple avec le mot *injustement* :

- a) base : *juste* (= conforme à la justice)
- b) *in-* : nie la base (négation)
- c) - *ment* : sert à introduire les adverbes de manière.
- d) il y a trois unités minimales de sens dans le mot *injustement*.

### **Qu'est-ce qu'un dictionnaire ?**

Le dictionnaire doit associer les commentaires de sens et les exemples qui les enrichissent. Il vise les mots grammaticaux, et regroupe les mots lexicaux. Le dictionnaire a pour objet de définir un mot sous une forme conceptuelle ou sous une forme concrète. Il classe par ordre alphabétique de répondre à la science couramment appelée lexicographie (= classification et définition des mots). Il y a des points communs entre la lexicographie et la lexicologie:

a) étude de la forme des mots : origine du mot (étymologie)

b) étude de la formation des mots: fonds primitif (mots issus du latin, du gaulois (vocabulaire surtout agricole), du francique (notamment vocabulaire militaire).

b) étude des mots empruntés: on parle d'emprunt lorsque le mot est issu d'une langue parlée après la naissance du français. Exemple:

1. poison, du latin *potionem* ;

2. potion, emprunt au latin → même sens jusqu'au XVIIe siècle, le mot va ensuite se spécialiser. Il en est de même pour confiance et confidence.

### **Lexique et vocabulaire**

Il existe deux lieux d'existence pour les unités lexicales. D'un côté, pour désigner les unités lexicales utilisées et comprises par un individu, nous utilisons le terme de vocabulaire. Chaque individu a son vocabulaire à lui, qui fait partie de son idiolecte, sa façon individuelle de s'exprimer.

En même temps, tous les locuteurs qui parlent une même langue, partagent une masse d'unités lexicales. Aucun locuteur ne possède toutes, mais ensemble, leurs vocabulaires combinés définissent une unité supérieure qui existe au niveau de la communauté: nous l'appelons le lexique.



## **Vocabulaire passif et vocabulaire actif**

Les locuteurs d'une langue possèdent chacun deux façons d'utiliser leur vocabulaire. Il existe des unités lexicales qu'ils utilisent (qu'ils prononcent ou qu'ils écrivent). Certaines de ces unités sont employées tous les jours (ex. *le, je, être*), tandis que d'autres sont utilisées plus rarement. Par exemple, *pensez à la dernière fois que vous avez utilisé le mot fourchette*. Le vocabulaire qu'on utilise dans la parole et dans l'écriture s'appelle le vocabulaire actif. Il est clair que le vocabulaire actif d'un individu change avec le temps.

À côté de son vocabulaire actif, chaque locuteur possède aussi un vocabulaire passif. Les limites du vocabulaire passif sont aussi difficiles à mesurer, pour plusieurs raisons. D'abord, le fait de posséder des mécanismes de créativité lexicale donne à chaque locuteur la possibilité de comprendre des mots nouveaux.

**Qu'est-ce que c'est que la lexicographie?** La lexicographie: Technique de confection des dictionnaires. Lexicographie se comprendra des techniques utilisées depuis le XVIIe siècle et encore de nos jours, dans la fabrication des dictionnaires:

Si la lexicologie, branche de la linguistique, tente de fournir une description scientifique des segments de l'énoncé linguistique, la lexicographie, prisonnière des règles traditionnelles résultant d'une longue pratique, considère les unités à classer non pas comme les éléments d'un ensemble mais comme des entités linguistiques définies conventionnellement et que le lexicographe A. Rey appelle «unité de traitement lexicographique»<sup>1</sup>.

## **TEXTE SUPPLEMENTAIRE : LEXICOLOGIE**

La lexicologie est une discipline encore peu avancée. La linguistique moderne quant à elle place le problème dans la perspective structurale qui refuse de considérer les signes eux-mêmes pour les placer dans un système de relations d'où ils tirent leur identité et leurs valeurs. Tout l'effort de la lexicologie actuelle vise à

---

<sup>1</sup> Guilbert, Dict. et ling. ds Lang. fr.1969, p. 5.

inventer les modèles structuraux et fonctionnels par la phonologie et la grammaire (morphologie). Parmi la diversité des recherches et des points de vue, on peut distinguer aujourd'hui 4 méthodes principales qui s'inspirent du structuralisme classique et plus récemment de la nouvelle grammaire transformationnelle et générative qui font aussi éventuellement appel à la statistique, à la théorie de l'information, à la logique formelle voir au calcul matriciel. Ce sont :

- l'analyse distributionnelle et transformationnelle,
- l'analyse quantitative,
- l'analyse componentielle et
- l'analyse étymologique.

Certains grammairiens entendent, sous le nom de *Lexicologie*, la partie de la grammaire qui traite de l'étude des mots considérés au point de vue de leur forme et de leurs variations. Dans cette acception, la lexicologie s'oppose à la syntaxe, et se trouve souvent désignée par le terme de *morphologie*, ou étude des formes. Plus généralement, le mot de lexicologie désigne la science qui s'occupe des mots au point de vue de leur origine, de leur formation ou de leur sens.

***Origine et formation des mots.*** — La partie fondamentale de la lexicologie est celle qui s'occupe d'établir l'origine et la formation des mots; mais c'est un domaine exclusivement scientifique, dans lequel l'instituteur pourra faire de nombreuses incursions pour sa culture personnelle, sans pouvoir songer toutefois à faire profiter directement ses élèves des découvertes qu'il y aura pu faire. Il lui sera très utile de connaître les règles principales qui ont présidé à la transformation du latin populaire en langue romane, puis en langue française. Par là s'éclaireront certaines règles grammaticales concernant la formation du féminin et du pluriel, la conjugaison, les particularités de forme de certains mots; il apprendra à connaître et à distinguer les mots de formation populaire et les mots de formation savante. De cette étude, il retirera, en ce qui touche la forme et le sens des mots, des notions qui lui seront d'un grand secours dans l'enseignement de la grammaire et dans la lecture expliquée aux familles de mots.

**Familles de mots.** Le groupement des mots en famille autour d'un même radical tend, en effet, les plus grands services pour l'étude du sens des mots et la formation du vocabulaire.

L'étude des familles de mots pourra être commencée de bonne heure, dès le cours élémentaire de saisir la parenté de sens entre maison et maisonnette, entre faire et défaire, entre rouge, rougeâtre, rougir, rougeur, etc.

Dans beaucoup de familles de mots, le radical se présente sous différentes formes. Ainsi la famille du mot *bois* pourrait donner naissance à trois sous-familles:

1. Bois, boiser, boiserie, déboiser, reboiser, déboisement, reboisement ;
2. Bocage, bosquet, bouquet, bouquetier, bouquetière, embusqué, embuscade, débusqué, embûche ;
3. Bûche, bûcheron, bûché, Bûchette.

**Le sens des mots.** — L'étude du sens des mots peut donner lieu à un grand nombre d'exercices très intéressants, dont la plupart peuvent être faits oralement. Après avoir établi à l'aide de quelques exemples le sens propre d'un mot, ou fera chercher le sens dérivé (ou étendu) et le sens figuré. Ex. : les *ails* du corbeau (sens propre), les *ails* du moulin (sens étendu), les *ails* de la renommée (sens figuré).

Certains mots sont très employés. Ex.: Travailler *jour* et nuit; vivre de longs *jours*; être dans son bon *jour*; être dans un faux *jour*; mettre à *jour*; prendre *jour*, etc. L'explication de ces locutions est un moyen très simple et très profitable à ce qu'on a appelé la vie des mots.

**Les synonymes.** — L'étude du sens des mots conduit naturellement à grouper les mots qui présentent une grande analogie dans leur signification: ce sont les *synonymes*. On a souvent abusé des exercices sur la synonymie des mots ou des expressions. Dans une langue bien faite, comme le français, il n'y a point de synonymes: les expressions les plus voisines par le sens présentent toujours une différence qui ne permet pas de les employer l'une pour l'autre.

**Les homonymes.** — On range sous le nom *d'homonymes* les mots qui ont la même prononciation sans avoir le même sens, comme *saint, sein, seing* : quand les homonymes ont exactement la même forme, on les appelle quelquefois *homographes*, ainsi *mousse* (plante) et *mousse* (apprenti matelot); s'ils ont le même son sans avoir la même forme, on les nomme parfois *homophones*;

**Les paronymes.** - Près des homonymes, on range quelquefois les paronymes, c'est-à-dire les mots par la prononciation. Exemple: *consommer, consumer* ; *anoblir, ennoblir*.

**Les contraires.** - On sait combien il est difficile de faire une bonne définition: les enfants surtout y sont inhabiles, et l'on est souvent obligé de recourir à des procédés indirects pour leur faire exprimer un jugement, une définition, une observation relative à un objet ou à un fait. Au nombre de ces procédés, on range l'exercice des *contraires* (quelquefois appelés *antonymes*); il est fréquemment employé non seulement pour étendre le vocabulaire, mais aussi pour fixer le sens de deux mots à l'aide du contraste que présentent leurs significations.

Ex. aller-venir, grand-petit, vite-doucement.

### **Questionnaire**

1. Qu'est-ce que c'est que la lexicologie ?
2. Quel est l'objet d'étude de la lexicologie ?
3. A quelles autres branches est liée la lexicologie ?
4. Qu'est-ce que c'est que la lexicographie ?
5. Qu'est-ce qu'un mot ?
6. Qu'est-ce qu'un dictionnaire ?
7. Qu'est-ce que c'est que la lexicologie?
8. Comment il faut comprendre le vocabulaire passif et vocabulaire actif ?

2. Expliquez :

La formation d'un mot

La définition de l'unité lexicale

Les liens de la lexicologie avec la grammaire.

Les liens de la lexicologie avec la phonétique.

Les liens de la lexicologie avec la stylistique.

Testez vos connaissances avec la réponse OUI ou NON:

1. Lexicologie, *n. f.* - du mot grec, littéralement «étude raisonnée des mots»

OUI ou NON:

2. Le mot «lexicologie» remonte à 2 radicaux: OUI ou NON:

3. Lexicologie étudie les unités lexicales d'une langue et les relations entre les mots, OUI ou NON

4. La lexicologie étudie l'étude scientifique du lexique. OUI ou NON

5. La lexicologie étudie les unités lexicales, les mots et les syntagmes figés d'une langue. OUI ou NON

6. Le lexique d'une langue, étant directement lié à l'histoire du peuple, son créateur, réagit le premier aux progrès de la vie économique, sociale et culturelle.

OUI ou NON

7. La lexicologie s'intéresse à la fois au signe linguistique. OUI ou NON

8. La lexicologie s'intéresse au rapport entre la forme et le sens des mots. OUI ou NON

9. La lexicologie s'intéresse aux relations entre le lexique et la syntaxe. OUI ou NON

10. Le lexique peut être défini en tant qu'ensemble des mots et des locutions figées d'une langue. OUI ou NON

## LE THÈME N° 2 LE MOT, LA NOTION ET LA SIGNIFICATION.

### Plan

1. Les deux degrés de la connaissance.

2. La notion.

3. La signification.

4. La signification lexicale: le schéma sémiotique.

**Mots clés et expressions:** *les deux degrés de la connaissance, la notion, le mot, la signification lexicale, le schéma sémiotique, la forme du mot, une unité dialectique, la théorie de connaissance, les degrés de la connaissance, le degré rationnel, le schéma sémiotique, le sens, la représentation non linguistique, la forme, le référent.*

Le mot et la notion constituent une unité dialectique. D'après la théorie de connaissance on doit distinguer *deux degrés*:

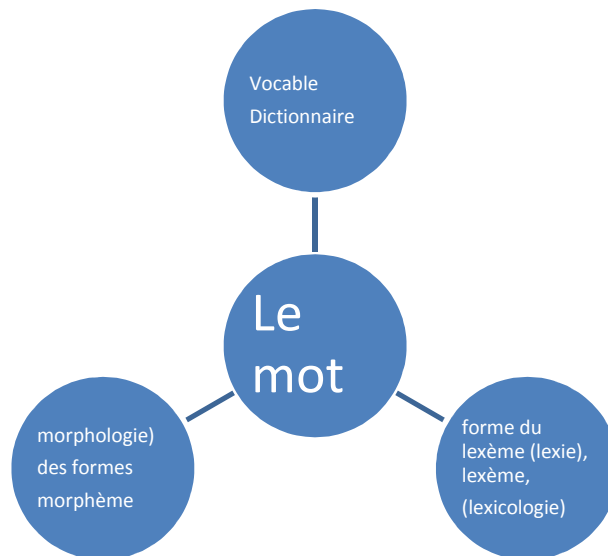
1. La formation des perceptions et des représentations à la base des sensations.

2. Le second degré de la connaissance, son degré rationnel, est la formation des notions et des jugements qui suppose la généralisation des faits isolés.

L'homme entre en contact avec la réalité par ses sensations, perceptions et représentations. Si on regarde une *table* - on la perçoit. En se souvenant plus tard, on se représente. En pensant à la *table* comme à une espèce de mobilier pouvant meubler une pièce, on en fait une notion.

Ainsi tout le mot présente l'unité dialectique du général et du particulier. Pris à l'état isolé, le mot «*université*» rappelle à l'esprit la notion générale d'établissement supérieure d'un certain type. Dans la proposition «*nous faisons nos études à l'Université*», cette notion-là prend un sens concret, se rattachant à la représentation d'une *Université* concrète, une ville possédant, une seule *Université*. Les noms concrets éveillent habituellement dans la pensée l'image des objets qu'ils désignent: *la table, le lit...* . Les noms abstraits éveillent les notions : *l'amour, la sagesse...* . L'homme vérifie toujours l'objectivité de ses connaissances par la pratique, qui est à la base du processus de la connaissance.

SCHEMA 1



Un **mot** est une suite de sons ou de caractères graphiques formant une unité sémantique et pouvant être distingués par un séparateur, par exemple un blanc typographique à l'écrit ou une pause à l'oral. En fait, en linguistique, un mot est le plus petit élément pouvant être prononcé en isolation avec un contenu sémantique ou pragmatique.

Le "mot" est une généralisation d'un ensemble pouvant être divisé en plusieurs parties (adverbes, pronoms, déterminants, noms...), il peut désigner n'importe lequel de ces sous-ensemble, et ce dans toutes les langues et toutes les civilisations, particulièrement à l'oral. En ce sens, on pourrait dire que "mot" est un hyperonyme de "nom", "adverbe", etc.

**La notion.** La notion de mot soulève d'importants problèmes d'identification. Elle dépend avant tout de l'intuition des locuteurs, chacun sachant citer des mots ou les identifier sans pour autant pouvoir expliquer quels sont ses critères de jugement.

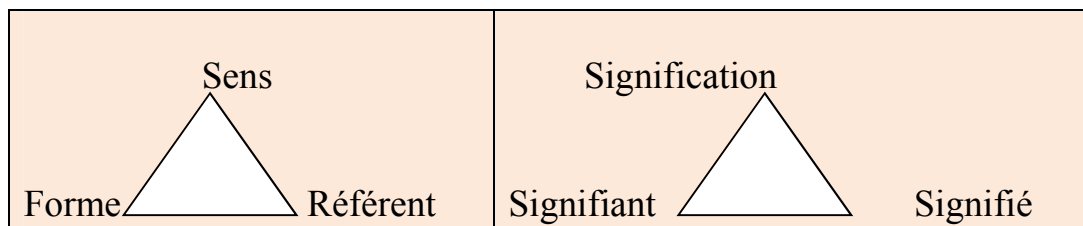
A cause de toutes ces ambiguïtés, aujourd'hui, la plupart des linguistes préfèrent utiliser des terminologies scientifiques plus précises, telles que *vocabulaire*, *mot-forme*, *lemme (ou lexie)*, *lexème*, *forme du lexème*, *morphème*.

Une notion, est une connaissance élémentaire, souvent tirée d'observations empiriques. Elle est donc moins élaborée et abstraite que le concept. Cela s'applique essentiellement en philosophie.

La notion peut être rendue non seulement par un mot, mais aussi par un groupe de mots : esprit de suite, prendre froid, tout à coup. Au contraire, le mot bouton rend l'idée de bouton d'une fleur, de l'habit, d'un bouton d'une manchette, de sonnette électrique, d'une tumeur sur la peau.

La même notion peut être traduite par des mots différents. Les synonymes expriment les diverses nuances d'une seule notion: *courage, bravoure, audace, héroïsme, vaillance*.

La signification: Selon le schéma sémiotique



La *forme* du mot dite encore son *signifiant*, son expression; son *sens* dite sa *signification*, son *signifié*, son contenu dite son *réfèrent* qui lui ne fait pas partie du mot. Le référent comme terme est relativement récent.

D'après F. De Saussure c'est le contenu de choses. Prenons un exemple : *Ce cheval gagnera la course*. C'est donc ce *cheval* en chaire et en os qui intéresse les interlocuteurs. Mais il ne faut pas l'identifier au sens du mot *cheval* dans la phrase. Le cheval réel n'est pas le sens du mot, il est ce que le mot désigne, c'est à quoi il réfère.

Le mot **signification** possède plusieurs acceptions. C'est principalement le sens d'une chose, d'un symbole, d'un mot, ensuite l'acte de notification. Le mot *signification*, du latin *significatio*, est l'action et l'effet de *signifier*. Ce verbe veut dire manifester ou faire savoir quelque chose. S'il s'agit d'un mot ou d'une expression, il se peut d'être le signe d'une pensée ou de quelque chose de matériel tandis que, s'il s'agit d'une chose, ce peut être, par nature ou convention, une représentation de quelque chose d'autre.

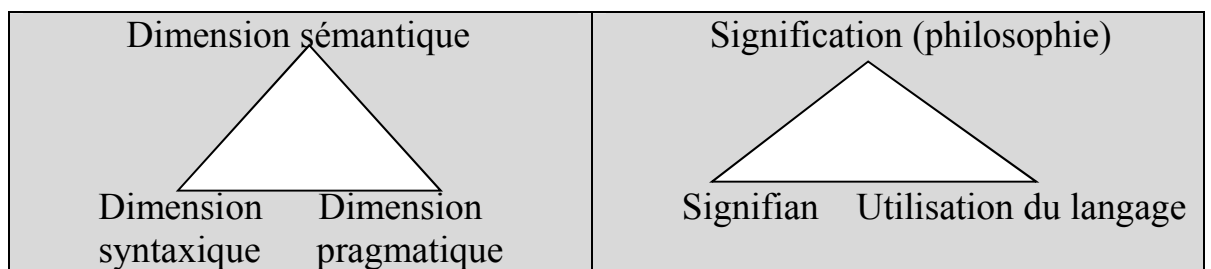
En linguistique, notamment chez Ferdinand de Saussure, la signification est le rapport réciproque entre signifiant (son) et signifié (idée) au sein du signe.



La signification est aussi le sens d'un mot ou d'une phrase et l'objet dont il est question. Exemples: «Les mots de l'entraîneur ont une signification assez claire au sein du groupe», «Le maire a parlé pendant des heures avec la famille de la victime, mais son discours n'avait aucune signification pour eux», «Je devrais voir quelle est la signification de ce qu'il voulait donner à ses déclarations.»

Un signe linguistique est la plus petite unité de discours qui se compose d'un signifié et d'un signifiant. Les deux sont indissolublement unis par le biais de la signification. On peut dire que le signifié est un concept, alors que le signifiant est une image acoustique : la signification est l'entité à deux faces interdépendantes qui créent ce concept avec son image acoustique.

«Qu'est-ce que cette proposition veut dire, quel sens a ce geste?»



Sémiotiquement parlant, le sens a une dimension sémantique (signification (philosophie), une dimension syntaxique (signifiante), une dimension pragmatique dans un contexte (utilisation du langage).

La signification se construit socialement dans un système linguistique donné. Le terme «lion» a le signifié de mammifère carnivore de la famille des félidés. «Lion» est donc le signifiant de cet animal par convention.

Une autre utilisation de la notion de signification est associée à l'importance de n'importe quel ordre: «Ce titre a une signification assez particulière pour l'équipe et nous tenons à le dédier aux camarades qui ne sont plus parmi nous.»

La signification propre et primitive des mots est celle en vue de laquelle ils ont été institués; les autres sont dérivées ou figurées. Quelle que soit la valeur des différentes théories imaginées pour expliquer l'origine du langage, la signification primitive des mots est constatée par l'étymologie, qui en analyse les éléments, et

permet de remonter, en séparant les parties qui signifient des idées particulières, à une combinaison de sons articulés qui signifie une idée générale, indépendamment de ses rapports avec d'autres idées, et qu'on appelle racine. L'idée fondamentale signifiée par une racine est alors associée avec d'autres idées qui la modifient de diverses manières, et dont l'expression est intimement unie à la racine elle-même pour former ce qu'on appelle un mot.

Mais que devons-nous entendre par quelque chose de sensible?

La signification des racines est rapportée nécessairement, soit à l'idée d'objet, soit à l'idée de mode, c'est-à-dire, si l'on fait abstraction des circonstances accessoires de lieu, de temps, etc., à l'idée de quelque chose qui subsiste par soi-même et indépendamment d'autre chose, ou à l'idée de quelque chose qui ne subsiste qu'en autre chose, indépendamment ou non de l'idée de mouvement. Or on remarquera que la racine ne se rapporte à un objet qu'en tant qu'elle devient un mot; en elle-même elle est rapportée à l'idée de mode; les racines signifient donc primitivement un mode sensible, qualité ou action.

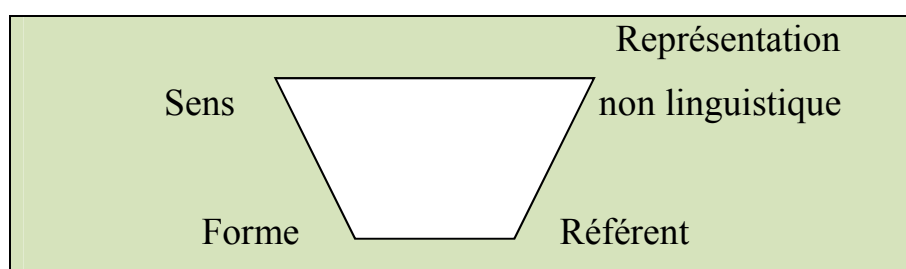
Dans les langues qui font usage de flexions, la signification de la racine est modifiée, soit par un changement intérieur, soit par l'adjonction de suffixes; et d'autres suffixes, appelés plus spécialement désinences, viennent encore préciser la signification nouvelle; c'est par eux, en grande partie, que les mots une fois constitués signifient l'expression des rapports grammaticaux. Mais tout mot, considéré isolément et dans son radical, n'a qu'une seule signification, à laquelle se ramènent toutes ses acceptions dérivées ou figurées; et l'on nomme tropes les différentes modifications que subissent les mots dans leur signification propre et primitive. La science qui s'occupe de la signification des mots, et de l'évolution de ces significations à travers les âges, a reçu le nom de sémantique.

Il y a quatre types essentiels de signification :

- 1) la signification dénotative ; 2) la signification conceptuelle ;
- 3) la signification structurelle ; 4) la signification pragmatique.

Tous ces types sont présents dans le mot, mais dans de différents mots. Par exemple : 1 – l’arc en ciel, 2 – le cadeau, 3 – sortir dans la rue, sortir un mouchoir, 4 – ma mignonne.

Des linguistes allemands, Klaus Heger, Kurt Baldinger ont proposé de remplacer le triangle sémiotique par une figure plus complexe, un trapèze sémiotique à quatre composantes où figure le concept, en plus du signifiant, du signifié et du référent :



Dans le trapèze, dont les cotés représentent des relations entre les entités situés aux quatre angles la partie gauche relève du langage, mais la partie droite dont le secteur supérieur relève du psychologique non langagier et le secteur inférieur de la réalité extérieure.

#### TEXTE SUPPLEMENTAIRE : L'économie du lexique

**Économie** est employé ici avec le sens l'organisation des divers éléments d'un ensemble; la relation entre ces éléments.

#### **L'emprunt**

Les locuteurs d'une langue emploient (empruntent) souvent un élément d'une autre langue, par paresse, par euphémisme, ou à cause d'une mode qui fait valoriser cette langue. De là l'emploi de mots anglais comme les suivants en français:

hamburger, fast-food, sneaker, leader, winch, waters

Dans d'autres cas, une idée innovatrice ou un objet nouveau est emprunté avec le nom qui le désigne. De là les mots suivants: *affect* (allemand), *futon* (japonais), *pizza* (italien), *realpolitik* (allemand). Ces mots d'origine étrangère s'appellent des emprunts (ou mots d'emprunt).

Dans plusieurs régions de la francophonie, on s'inquiète au sujet des emprunts à l'anglais. On peut lire dans les journaux des réactions très fortes contre ce 'danger'. Mais pour bien évaluer l'effet de l'anglais sur le français, il nous faut des mesures quantitatives. Quel serait le pourcentage des emprunts? Est-ce que ce pourcentage varie selon la partie du discours (les noms versus les verbes), selon la communauté (la France versus le Canada), la modalité (l'oral versus l'écrit), ou le domaine (les sports versus les finances)? On n'examine de telles questions de façon rationnelle que depuis peu de temps.

### **Les relations entre les classes grammaticales**

Nous avons vu que les locuteurs peuvent créer, par la suffixation, un adjectif à partir d'un nom ou un nom à partir d'un verbe etc. (planète, planétaire; blesser, blessure). En conjonction avec d'autres méthodes de création, la suffixation permet de créer des familles de mots. Regardons quelques exemples:

- chanter, chant, chanteur, chanteuse ;
- diphtongue, diphtonguer, diphtongaison ;
- diplomate, diplomatie, diplomatique, diplomatiquement ;
- frais/fraîche, fraîcheur, fraîchement, rafraîchir, rafraîchissant, rafraîchissement
- mérite, mériter, méritoir, méritocratie, merde, merdeux, emmerder, emmerdé.

### **Questionnaire**

1. Quels sont les deux degrés de la connaissance ?
2. Qu'est-ce que c'est la notion et de quoi s'agit-elle ?
3. Quelle est la différence entre *signifiant*, *signification* et *signifié* ?
4. Quelles sont les types de la signification lexicale ?

Testez vos connaissances :

1. D'après la théorie de connaissance on distingue *deux degrés* du mot et la notion qui constituent une unité dialectique. OUI NON

2. La notion, cela s'applique essentiellement en philosophie, est une connaissance élémentaire qui peut être rendue non seulement par un mot, mais aussi par un groupe de mots. OUI NON

3. D'après F. De Saussure **La forme du mot** dite encore son *signifiant*, son expression; son *sens* dite sa *signification*, son *signifié*, son contenu dite son *réfèrent* qui lui ne fait pas partie du mot. Le réfèrent comme terme est relativement récent. OUI NON

4. La signification dénotative, la signification conceptuelle, la signification structurelle, la signification pragmatique sont les quatre types essentiels de signification. OUI NON

5. Les linguistes allemands Klaus Heger et Kurt Baldinger ont proposé de remplacer le triangle sémiotique par une figure plus complexe, un trapèze sémiotique à quatre composantes où figure le concept, en plus du signifiant, du signifié et du réfèrent. OUI NON

6. Une famille de mots, c'est un ensemble de mots formés à partir du même radical : OUI ou NON

7. Un signe linguistique est la plus petite unité de discours qui se compose d'un signifié et d'un signifiant: OUI ou NON

8. Le mot *signification* possède plusieurs acceptions. C'est principalement le sens d'une chose, d'un symbole, d'un mot, ensuite l'acte de notification: OUI ou NON

9. Il y a quatre types essentiels de signification : OUI ou NON

## MODULE 2 : LES VOIES DE L'ENRICHISSEMENT DU VOCABULAIRE FRANÇAIS

### Thème 3: LE MOT ET LE TEMPS. SERIES LEXICALES DU FRANÇAIS MODERNE

Plan :

1. Les néologismes, leurs types.

2. Les archaïsmes. Les historismes.
3. Types de synonymes, sources. Types d'antonymes, sources.
4. Homonymes, classification.
5. Paronymes, hypéronymes et hyponymes.

**Mots clés :** *Les néologismes, les types de néologismes, les archaïsmes, les*

Les mots nouveaux		
Les néologismes	<i>du grec – « neos » nouveau et « logos » mot</i>	apparaissent à la suite du développement de la science, de la culture, de la vie économique et politique du peuple
Les mots internationaux	A la base de science	astronaute, cosmonaute, cosmovision
Les mots d'emprunt :	à la suite de la culture	chandail et sweater, oléoduc et pipe-line.
Les mots étrangers		pick-up, jeep, spoutnik
Les néologismes à la suite de	militaire, politique, la science, technique	arme nucléaire, rencontre au sommet, maturité politique, logiciel, syndicaliste, progressiste, séparatiste, spatial, alunissage, portable, frères cosmiques, tiers monde, cyclotron, alunir, rétrofusée, boucle, cinéaste.
Les néologismes phraséologiques		frères cosmiques, tiers monde, rencontre au sommet, maturité politique.

*historismes, les synonymes, les sources de la synonymie, les antonymes, les sources de l' antonymie, les homonymes, la classification des homonymes, les paronymes, les hypéronymes et les hyponymes, les homophones, les homographes, les homonymes sémantiques, les séries lexicales, les classes intermédiaires.*

Le vocabulaire de toute langue est dans une perpétuelle évolution. A chaque période une multitude des mots naissent, un certain nombre de mots tombe dans l'oubli, disparaît. L'apparition des mots nouveaux est due au développement de la société et au progrès ; la disparition de certains objets, notions amène le vieillissement des certains mots. Ainsi le vocabulaire présente toujours une unité d'éléments stables et instables. **A. Darmesteter** fait observer que la langue est

dans un état d'équilibre plus au moins durable entre deux forces opposées : *conservatrice et révolutionnaire*.

Les néologismes ce sont des mots et expressions nouveaux apparaissant à la suite du développement de la science, de la culture, de la vie économique et politique du peuple. La langue reflète les changements survenus dans la vie du peuple d'une manière immédiate et directe, c'est pourquoi son vocabulaire est dans un état de changement à peu près ininterrompu. Les mouvements du lexique s'expliquent aussi par d'autres raisons. Souvent les mots nouveaux remplacent les mots qui s'usent par le sens et par la forme. Parfois on crée un mot nouveau pour exprimer une notion ou un objet déjà existant avec plus d'exactitude ou de vivacité ou bien pour trouver une forme plus courte et plus expressive. Ainsi la substantive « tête » à une certaine époque a remplacé le mot (*chef*), « bicyclette – vélocipède ». Le mot nouveau peut exister à côté de l'emprunt : *chandail et sweater, oléoduc et pipe-line*.

La langue crée les mots nouveaux à toutes les époques. Les mots nouveaux se créent d'après les modèles de formation existants dans la langue. Par exemple à l'aide des affixes, à l'aide des métaphores.

On distingue aussi les néologismes d'emprunt. Tout d'abord ce sont les emprunts au grec et au latin. Souvent ces mots deviennent internationaux (*astronaute, cosmonaute, cosmovision*). Le français recourt à plusieurs langues étrangères (*pick-up, jeep, spoutnik*). On distingue trois types essentiels de néologismes : les néologismes de mots (néologismes lexicaux), des néologismes de signification (néologismes sémantiques) et les néologismes phraséologiques.

Les néologismes lexicaux sont des acquisitions de mots nouveaux. Ce sont des mots tels que *syndicaliste, spatial, alunissage, portable, logiciel* parut à la suite du progrès de la vie politique, de la science, de la technique.

Les néologismes **sémantiques** sont des acquisitions de significations nouvelles par des mots existants. Ainsi l'adjectif verbal «*dirigeant*» est devenu substantif en prenant l'acception de celui qui est en tête d'un parti, d'un Etat.

Les néologismes **phraséologiques** sont des acquisitions de locutions nouvelles. Ce sont des groupements de mots tels que *frères cosmiques, tiers monde, rencontre au sommet, maturité politique*.

Le XX siècle est riche en néologismes grâce à l'intense développement des sciences, de la technique, de la culture, de la vie politique : *progressiste, séparatiste, arme nucléaire, cyclotron, alunir, rétrofusée, boucle, cinéaste*.

En parlant des néologismes il faut encore distinguer les néologismes linguistiques et stylistiques (*littéraires*) créations individuelles des écrivains, certains s'implantent dans la langue. A toutes les époques les grands écrivains ont fait leur apport à la langue nationale. On doit à **Voltaire** – «*antipatriotique*» à **d'Alambert** – «*anglomanie*», à **Molière** – «*s'égosiller*», à **Saint-Simon** – «*fauve*», à **Hugo** – «*gavroche*», à **Daudet** – «*impressionisme*».

En même temps que la langue s'enrichit de mots nouveaux, elle perd aussi une partie de son vocabulaire. Il est vrai qu'à la suite du progrès de la mentalité humaine le nombre de néologismes surpasse celui des mots tombant dans l'oubli. Les archaïsmes sont des mots vieilliss, qui ne s'emploient plus. On distingue deux groupes essentiels. Il y a des mots qui disparaissent par que les choses, les notions qu'ils expriment n'existent plus. Ces mots vieilliss sont des historismes, par exemple : *crinoline, pourpoint*. Il arrive aussi que la notion, l'idée, demeurent alors que les mots qu'ils désignent s'éliminent faisant place à d'autres mots, par exemple «**goupil**» est remplacé par «**renard**», «**gré**» - par «**volonté**». Ces mots désignant les objets et les notions qui existent jusqu'à présent, mais portent d'autres noms, s'appellent les archaïsmes (*du grec archaïs «ancien»*). Les archaïsmes sémantiques sont des acceptions vieilliss des mots poly sémantiques qui demeurent dans le langage.



Les causes d'apparition des archaïsmes sont multiples. Tout d'abord c'est l'effacement de la valeur expressive du mot (« *chef* » remplacé par « *tête* »).

Des causes d'ordre morphologique et syntaxique jouent également (**issir** est remplacé par *sortir*, *ouïr* par *entendre*, *clore* – par *fermer*).

Les archaïsmes **lexicaux** désignent des notions et des choses qui existent jusqu'à présent, ont des synonymes absolus dans la langue moderne et, le plus souvent sont évincés de son vocabulaire (*vis* – *visage*, *mont* – *montagne*).

Les archaïsmes **sémantiques** sont beaucoup plus rares que les archaïsmes lexicaux (*boursier* a perdu son ancien sens d'un ouvrier qui fait et qui vend des bourses ; de nos jours c'est *un étudiant qui bénéficie d'une bourse*).

De même que les historismes, les archaïsmes sont employés dans les ouvrages d'histoire. Les écrivains s'en servent aussi dans les buts littéraires dans les romans etc. pour reproduire la couleur de l'époque. Parfois ce sont les écrivains qui raniment des mots tombés dans l'oubli. Ainsi le mouvement romantique a remis un usage de l'ancien français « *fabliau* », « *trouver* », « *macabre* ».

**Les synonymes.** Les synonymes sont des mots de même nature dont le sens est très proche:

**Adjectifs synonymes:** modeste, humble, réserve, discret, effacé.

**Noms synonymes:** *épée*, glaive, rapière, sabre, flamberge.

**Verbes synonymes:** regarder, observer, considérer, examiner.

C'est parmi les synonymes que celui qui veut s'exprimer avec justesse devra choisir le meilleur terme pour traduire sa pensée, car les synonymes ne sont pas exactement équivalents.

Les synonymes sont des mots à significations rapprochées exprimant les diverses nuances d'une seule nation ou de plusieurs nations très proches. Par exemple: *construire* – bâtir sont des synonymes qui expriment l'idée générale de construction, en même temps chaque synonyme a un sens particulier.

Il existe deux types de synonymes : synonymes idéographiques et synonymes stylistiques.

Les synonymes **idéographiques** ont une valeur stylistique neutre. Ils ne comportent pas de nuances expressives. Ex : *maison, demeure, habitation, logis, immeuble, quitter, abandonner, laisser, délaisser*.

Dans chaque série de synonymes il y a un mot qui a le sens général, se rapportant à tous les synonymes.

Les synonymes **stylistiques** sont désignant les diverses nuances d'une même notion, mais appartenant à différents styles du langage. Ex : *mourir, trépasser, décéder, crever, casser sa pipe, dégeler, calancher, claboter, claquer*.

Il y a aussi des synonymes **contextuels**. Ainsi, les mots « animal, ennemi et tigre » peuvent devenir synonymes. Ex : « Enfin après avoir longtemps fatigué, son ennemi furieux, le gladiateur, l'a tenté le pied ferme et le tigre courut à lui avec un rougissement de joie. Un cri d'horreur partit de tous les côtés quand l'animal se dressant sur les épaules nues de gladiateur. »

En parlant de la synonymie il faut tenir compte de la polysémie des mots. Les mots poly sémantiques qui sont synonymes dans une de leurs acceptions, ne le sont pas dans les autres. Ainsi, les substantifs « *asile* » et « *retraite* » font partie d'une même série des synonymes marquant un « *abri* ». Mais ils ont plusieurs autres sens qui ne sont pas synonymes. « *Asile* », par exemple, désigne :

- 1) un endroit sacré où l'on est inviolable ;
- 2) un établissement où l'on trouve une retraite dans l'indigence, la vieillesse  
« *Retraite* » marque :
  - 1) l'état d'une personne retirée des affaires ;
  - 2) l'état de l'employé qui ayant atteint un certain âge abandonne son emploi et reçoit une pension ;
  - 3) la personne qui reçoit un employé en retraite. Dans les différentes acceptions le mot polysémique peut faire partie de diverses séries de synonymes.

Les sources de la synonymie sont très variées. C'est tout d'abord, l'emploi métaphorique d'un seul ou plusieurs mots qui deviennent ainsi, dans leur sens figuré, synonymes d'un mot pris au sens propre (*tête, caboche, cafetière*). C'est

aussi le développement de la polysémie des mots. Le verbe « *veiller* » n'avait primitivement que l'acception de « *s'abstenir de dormir* », puis il pris la signification d'être « *de service de garde* » alors il est devenu le synonyme du verbe « *garder* ». Le langage populaire, l'argot, les jargons de profession fournissent une multitude de synonymes à valeur stylistique. Ce fait amène l'élargissement et le renouvellement continus des séries synonymiques. Le verbe « *manger* » a plusieurs synonymes pris à l'argot – « *becqueter* », « *bouffer* », « *bâfrer* ». Les parlers locaux, les dialectes sont aussi une source de la synonymie. Dans certains parlers locaux, par exemple, le verbe « *gronder* » est le synonyme de « *parler* ». Les archaïsmes et les euphémismes peuvent servir de source. Pour créer des synonymes la langue recourt parfois à l'emprunt aux langues étrangères. Parfois la formation des mots fournit des synonymes (*soir – soirée ; roc, roche – rocher*), les abréviations (*cinéma – ciné*).

Les locutions phraséologiques de même que les mots isolés peuvent rendre les différents aspects d'une seule notion ou plusieurs notions rapprochées. Elles peuvent être synonymes d'un seul mot ou bien de groupements stables. Ainsi les locutions « *être sans le sou* », « *ne pas avoir un rouge liard* », « *n'avoir ni sou ni maille* » désignent tous les trois qu'on n'a pas d'argent ; la locution « *prendre naissance* » est le synonyme du verbe « *naître* ».

Il arrive aussi que des mots à significations différentes deviennent synonymes dans le contexte. Ce sont des synonymes contextuels. Dans la phrase de la nouvelle de Maurois « *Bonjour chérie* » : « *...Françoise devient insupportable. Etait-elle même fidèle. Il le croyait, mais qu'elle eût été plusieurs fois coquette et même imprudente. Cela était trop certain* ». Les mots à significations différentes « *insupportable* », « *coquette* », « *imprudente* » deviennent selon l'idée générale de la nouvelle des synonymes contextuels.

**Les Antonymes.** Les Antonymes (ou contraires) sont des mots de même nature et de sens opposé:

***Adjectifs contraires:*** clair, fonce, courageux, timoré.

**Noms contraires:** jour, nuit ; orgueil, modestie.

**Verbes contraires:** sortir, entrer ; tirer, pousser.

Les antonymes sont des mots à significations contraires qui rendent des notions opposées. On trouve les antonymes parmi les différentes parties du discours. Ex : *beauté – laideur, bon – mauvais, entrer – sortir, trop – tard, préposition sous – sur.*

On distingue deux types d'antonymes de notion, et les antonymes morphologiques. Les antonymes logiques sont les mots de sens opposé à radicaux différents. Ex : *riche – pauvre, délicat – grossier, accepter – refuser, dessus – dessous, fièrement – humblement.*

Les antonymes morphologiques sont des mots à significations opposées formés d'un même radical à l'aide d'élément du mot composé. Ex : *activité – non-activité, normal – anormal, intéresser – désintéresser, possible – impossible, heureux – malheureux.*

Parfois on est en présence d'une antonymie partielle qui s'explique par la polysémie des mots. Chacune des significations des mots polysémiques peuvent avoir son antonyme à soi. Ainsi, le verbe « *endurcir* » a les acceptions : 1) *rendre dur, résistant* et 2) *rendre insensible, impitoyable*. L'antonyme de la première acception est « **amollir** », la deuxième acception a pour antonyme « *attendrir, adoucir, humaniser, toucher, fléchir* ».

Charles Bally dans son « **Traité de stylistique française** » montre avec évidence le rôle des antonymes dans le cas où il faut révéler nettement les différentes acceptions d'un mot polysémique ou établir la démarcation précise entre la polysémie et l'homonymie. Ainsi, les nombreuses acceptions de l'adjectif « *clair* » deviennent beaucoup plus compréhensibles si on leur oppose leurs antonymes : *eau claire – eau trouble ; couleur claire – couleur foncée ; idée claire – idée obscure*. Dans ce cas nous voyons nettement qu'on est en présence de la polysémie. Mais dans l'exemple qui suit, l'antonymie nous aide à comprendre qu'on a affaire à l'homonymie : le verbe « *défendre* » a deux acceptions tout à fait

différentes dont la première a pour antonyme « *attaquer* » (*défendre une ville – attaquer une ville*) et la deuxième « *permettre* » (*défendre de sortir*).

En parlant des synonymes on a mentionné la présence des synonymes contextuels. Il arrive aussi que deux mots dont les acceptions ne sont pas antonymiques deviennent antonymes dans un contexte : (V. Hugo « L'homme qui rit ») « *Hier j'étais en batelier, aujourd'hui je suis lord* ».

Nombre de locutions phraséologiques rendant des notions contraires ont un sens opposé : avoir sommeil léger – dormir à poings fermés ; avoir froid – avoir chaud ; faire de la peine – causer de la joie.

**Les homonymes.** Les homonymes (du grec homos « *semblable* » et onoma « *nom* ») sont des mots à prononciation identique ayant des significations différentes. Ex : mûr- adjectif-mur-nom ; point et poing ; fin et feint (participe passé).

Les *homonymes* (mêmes mots) peuvent être :

a) des homographes (de même écriture) - homographes (de même prononciation): *Cette mure est mure. J'ai été occupe cet été.*

b) des homographes (de même écriture) hétérophonies (de prononciation différente): *Il est de lest de la France. Les poules du couvent couvent.*

c) des **hétéro graphes** (d'écritures différentes) - **homophones** (de même prononciation): *La brume s'étend sur l'étang - Elle ouvrit la malle sans mal.*

Ce sont surtout les mots de cette dernière catégorie (mots qui, quelle que soit leur écriture, ont la même prononciation) que l'on désigne communément sous le nom d'*homonymes*. Pour l'orthographe, il est nécessaire de bien distinguer les homonymes.

**La classification des homonymes.** Il existe plusieurs types d'homonymes. On doit distinguer tout d'abord les homonymes lexicaux et grammaticaux.

Les *homonymes lexicaux* – ce sont les homonymes appartenant à la même partie du discours et ayant les mêmes catégories grammaticales, ces mots peuvent

différer par leur orthographe. *Ex : cours (m) – cours du Rhône et cours (m) – cours du français.*

Les **homonymes grammaticaux** – les mots de ce groupe ont des distinctions grammaticales, ils peuvent se rapporter à la même partie du discours et avoir des catégories grammaticales différentes. *Ex : cour (f) de la maison et cours (m) du français, commode (m) – commode (adjectif).*

Les homonymes lexicaux composent trois groupes essentiels : **les homophones** (du grec homos « semblable » et phone « son »), **les homographes** (du grec homos « semblable » et graphio « j'écris ») et **les homonymes sémantiques**.

Les homophones sont des mots à prononciation identique ayant des distinctions graphiques et une étymologie différente :

Latin        Caro - **chair** (n. f.) – go'sht, laxm.  
               Cathedra - **chaire** (n. f.) – kafedra.  
               Carus - **cher** (adj) – aziz.

Grec         Kara - **chère** (n. f.) – ovqat.

Les homographes sont des mots à prononciation et à graphie identiques ayant le sens et l'étymologie différents :

Latin    Consortiums → **cousin** (n. m.) – amakivachcha.  
           Culex → **cousin** (n. m.) – chivin.  
           Laudare → **louer** (v.) – olqishlamoq  
           Locare → **louer** (v.) – ijara (ga) olmoq.

Les homonymes sémantiques sont des mots à prononciation et à étymologie identiques ayant un sens différent. Ils viennent des mots polysémiques au cours de l'évolution de laquelle une des acceptions, le plus souvent une acception figurée, reçue par métaphore ou comparaison, se détache de son sens premier : « *rivière (f)* » - *fleuve*, et son homonyme « *rivière (f)* » - *sorte de bijou* ; « *grue (f)* » - *oiseau*, et son homonyme « *grue (f)* » - *appareil de levage*. Les liens sémantiques existant entre les deux significations deviennent de plus en plus faibles, la chaîne

sémantique se disloque. C'est alors qu'on peut parler de l'apparition de deux homonymes, de deux mots indépendants. Cela a lieu dans le cas où l'une des acceptions intermédiaires tombe dans l'oubli. Il est à noter que ce phénomène n'est pas encore suffisamment étudié.

Parmi les homonymes sémantiques on trouve : a) les homonymes qui ont la même graphie ; b) les homonymes qui se distinguent par leur genre ou par leur nombre : le physique – aspect extérieur et le physique – science ; l'échec (darz ketish), les échecs (shaxmat) ; c) les homonymes ayant la même graphie différente : compter et conter qui viennent du latin computarer « calmer ». Le mot latin a donné en ancien français le mot « *calculer* ». Plus tard pour faire distinguer « *conter* » - « *raconter* » de « *conter* » - « *calculer* » on a adopté pour le deuxième la graphie prise du latin – *compter* (penser).

**Les paronymes.** Les **paronymes** (du grec **para** « à côté » et **onoma** « *nom* ») sont des mots à prononciation rapprochée mais pas identique ayant un sens différent. Les **paronymes** sont des mots proches par l'écriture, donc par la prononciation, et que l'on peut confondre. On doit distinguer les paronymes au même radical. **Ex :** *allusion et illusion, percepteur et précepteur ; artérite et arthrite ; luxation et luxure ; conjoncture et conjoncture ; rabattre et rebattre.*

La connaissance du vocabulaire français et, au besoin, la consultation d'un dictionnaire de la langue aident à distinguer ces sortes de mots. Les paronymes peuvent donner lieu à toutes sortes d'erreurs dans l'emploi des mots. Pour éviter ces fautes, pour éviter de confondre les paronymes il faut faire attention à la structure du mot employé, à sa prononciation correcte.

**Hyperonymes et hyponymes.** L'immense majorité des mots, en particulier les noms communs et les verbes ne s'appliquent pas à un référent unique, mais à une classe de référents et en général à plusieurs. Du reste, même les référents uniques appartiennent pratiquement toujours à une classe. Quand quelqu'un a un chien il lui donne généralement un nom propre, donc individuel, par exemple **Médor**. Mais le susdit Médor appartient à la classe des chiens, de sorte qu'on

désignera pratiquement comme « **le chien** ». Ayant même référent Médor et chien sont alors employés comme des sortes de synonymes. Or les classes elles-mêmes sont souvent emboîtées les unités dans les autres, par exemple celles des chiens dans celles des animaux. A propos de Médor on dira : « *Où est passé cet animal ?* ». Encore avons-nous négligé les classes intermédiaires qui sont celles de mammifères et des vertébrés, parce que ces derniers termes ne s'emploient normalement qu'en biologie. Parmi les appellations de Médor, de chien et d'animal on voit que chacune est moins générale que la suivante (*il y a moins de Médor que des chiens*) et, s'il est vraiment utile de noter cette évidence plus générale que la précédente (*il y a plus de chiens que Médor*). Médor est donc un hyponyme de « **chien** », qui est à son tour hyponyme d'animal. Inversement, animal est un hyperonyme de chien, lui-même hyperonyme d'animal. Donc hyperonyme est un rapport d'un mot à un autre, dont la référence virtuelle est incluse dans celle du premier (*animal hyperonyme de « chien »*).

**Hyperonyme** est un rapport d'un mot à un autre dont la référence virtuelle inclut celle du premier (*chien hyponyme d'« animal »*).

On peut présenter le tableau, forcément simplificateur, regroupant toutes les séries lexicales selon des rapports entre mots ou de la structure interne d'un mot.

#### Types de mots et de relation entre mots

Forme (s)	Sens	Types de mots, de relation entre mots	Exemples
Différentes	Unique	A variantes (internes)	Assieds/assois
Unique	Unique et simple	Monosémie	Ordinateur/rhum
Unique	Unique et complexe	Polysémie	Aile (d'oiseau, d'auto)
Identiques	Différents	Homonymie	Voler (en l'air)



			Voler (dérober)
Ressemblantes	Différentes	Paronymie	Collision (collusion) Perpétuer (perpétrer)
Différentes	Opposés	Antonymie	Haut/bas, nord/sud
Différentes	Emboîtés	Hyperonymie/ hyponymie	Meuble/siège
Différentes	Identique	synonymie	Auto/bagnole

### Questionnaire

1. Quels types de synonymes savez-vous ?
2. Quels sont les sources de la synonymie ?
3. Citez les exemples de la synonymie phraséologique et des synonymes contextuels ou occasionnels.
4. Parlez de différents types d'antonymes.
5. Quels types d'homonymes y a-t-il ?
6. Parlez des paronymes, hyperonymes, hyponymes.

### TEXTE SUPPLEMENTAIRE : LES DICTIONNAIRES ET LA LEXICOGRAPHIE

Les dictionnaires sont des objets manufacturés dont la production qui répond à des exigences d'information et de communication. Leur objet est essentiellement pédagogique puisqu'ils visent à combler l'écart qui existe entre les connaissances de leurs lecteurs et celle de la communauté tout entière, que ce savoir porte sur la langue ou sur la science; ce sont donc des instruments de l'éducation permanente, car ils sont à la fois le livre de l'âge scolaire et celui de l'âge adulte; ils sont le lieu de référence à la langue et à la science.

Si l'on cherche à définir d'une manière plus précise l'objet pédagogique du dictionnaire, on peut dire qu'il «facilite» la communication linguistique, en comblant les lacunes de l'information des lecteurs. Ceux-ci se trouvent à un moment donné dans la nécessité: ou bien de traduire, d'une manière suffisamment satisfaisante, les messages des communautés linguistiques étrangères avec lesquelles ils sont en contact culturel ou commercial: c'est l'objet des dictionnaires bilingues ou plurilingues; ou bien, à l'intérieur d'une même communauté linguistique, de transcoder dans une norme commune les parlers techniques ou sociaux de groupes socialement ou culturellement différents; le dictionnaire aide à combler la distance entre deux informations différentes, celle du lecteur et celle des

auteurs des textes qu'il doit élucider, en renvoyant à une compétence linguistique commune — c'est l'objet des dictionnaires techniques et scientifiques, des dictionnaires d'argot, etc.; ou bien, de maîtriser les moyens d'expression par l'analyse sémantique, syntaxique, morphologique ou phonétique de la langue. Le dictionnaire aide à valoriser les comportements verbaux dans une société où ces derniers tiennent une place socialement discriminante: c'est l'objet des dictionnaires de langue (ou dictionnaires uni lingues); ou bien, d'accroître la quantité du savoir des lecteurs grâce aux informations fournies par l'intermédiaire des «mots»: c'est l'objet des dictionnaires encyclopédiques.

L'activité lexicographique se trouve dans une situation doublement défavorable: d'une part on ne sait pas en quoi elle consiste réellement, d'autre part elle n'offre pas l'intérêt de la nouveauté. Les activités métalinguistiques sont traditionnelles, et depuis les origines du langage, on parle du langage tant sous l'aspect grammatical que lexical. Cependant la grammaire s'est intégrée progressivement à l'ensemble des sciences en donnant naissance à la linguistique, alors que la description du lexique est restée une praxis et un «bricolage».

### **La compétence lexicale**

Les usagers d'une langue maîtrisent leur système grammatical, et l'on peut dire qu'un usager quelconque connaît la grammaire de sa langue, dont les règles, en nombre limité, sont maîtrisables. Au contraire chacun de nous ignore des mots connus du voisin, et vice versa. Aucun usager ne maîtrise le lexique de sa propre langue, parce que le lexique est formé d'un nombre d'items incalculable (très grand et indéterminé).

On peut estimer que le lexique d'une langue de civilisation comme le français ou l'anglais dépasse 200.000 mots sans les noms propres, et l'on pourrait probablement atteindre aisément le chiffre de 500.000 mots (par exemple, avec les nomenclatures terminologiques). Or, le vocabulaire de l'utilisateur moyen se situe aux alentours de 20.000 mots.

Du point de vue de l'apprentissage de la langue, on constate que les connaissances grammaticales sont acquises assez tôt une fois pour toutes, alors que les connaissances lexicales ne cessent des enrichir au cours de la vie de l'utilisateur, tant de façon naturelle que métalinguistique.

Une telle situation, pourtant, n'empêche pas la communication dans son ensemble. Comme le disent J. Katz et J. Fiodor, «pour connaître une langue naturelle, on doit connaître ces règles grammaticales mais on n'a pas besoin de connaître plus qu'une petite fraction de son vocabulaire».

Aussi bien quelques linguistes ont-ils conçu la compétence lexicale, pour une langue donnée, comme un sous-ensemble du lexique quantitativement faible et qualitativement important, en décrivant essentiellement leur propre compétence, s'identifiant par là non à tout sujet (on ne peut rien savoir de la compétence minimum) mais à un sujet statistiquement moyen. C'est ce qu'ont tenté de faire Jean Dubois et ses collaborateurs dans le *Dictionnaire du français contemporain*, un des rares dictionnaires qui tiennent compte des théories linguistiques.

### **La composante sémantique**

Le linguiste ne dispose actuellement d'aucune théorie sémantique pour décrire le signifié des unités lexicales dans leur ensemble. En utilisant les définitions de dictionnaire, les sémanticiens ont pris à la lexicographie plus qu'ils ne lui ont apporté, au grand étonnement du lexicographe. L'analyse du contenu, écartée pendant longtemps de la linguistique, et réintroduite récemment, a toujours été l'objet de la lexicographie, et aujourd'hui encore le lexicographe est seul à mener de front cette entreprise ambitieuse, avec les moyens dont il dispose.

Aussi bien, de la lexicologie et de la lexicographie, c'est la seconde qui retient aujourd'hui l'intérêt des linguistes, parce qu'ignorant ou repoussant pour des nécessités pratiques les problèmes théoriques constamment posés, elle construit tant bien que mal un modèle naïf, mais général et qui fonctionne puisque la vente des dictionnaires n'a cessé d'augmenter).

#### THÈME N° 4. L'ÉVOLUTION DU SENS : LES CAUSES DE L'ÉVOLUTION DU SENS DES MOTS, LA RESTRICTION ET L'EXTENSION DU SENS.

Plan :

1. Les causes extralinguistiques.
2. Les causes intralinguistiques.
3. La restriction et l'extension du sens des mots.
4. Métonymie et synecdoque.
5. Métaphore et catachrèse.

**Mots clés :** *L'évolution du sens des mots, les causes intralinguistiques, les causes extralinguistiques, la restriction du sens des mots, l'extension du sens des mots, métonymie, synecdoque, métaphore, catachrèse, la dénomination, le sens figuré.*

Les causes extralinguistiques ou les linguistiques externes :

Principales linguistiques externes :

***Sociolinguistique*** - étude des comportements langagiers collectifs.

***Ethnolinguistique*** - étude des langues et des usages langagiers des peuples, des ethnies, en relation avec les conditions sociales spécifiques et en tant qu'expression de leur culture.

***Géolinguistique*** (dialectologie) - étude linguistique des variantes régionales d'une langue ses dialectes et patois..

***Psycholinguistique*** - étude des aspects interindividuels.

**Neurolinguistique** - étude de la corrélation entre la structure langagière et la structure neurologique du locuteur.

La linguistique est liée avec la sociologie, l'ethnologie, la géographie, la psychologie ou des neurosciences.

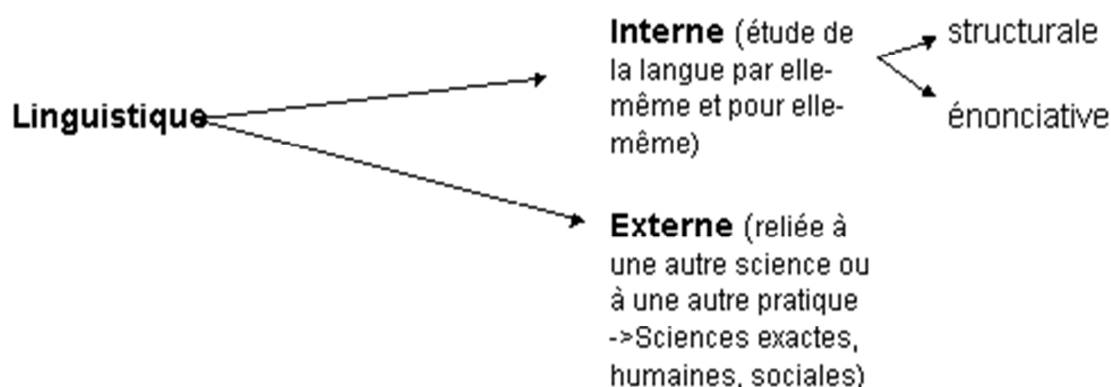
**Linguistique appliquée** – c'est une linguistique qui est liée à des pratiques.

**Lexicographie** - c'est l'activité des faiseurs de dictionnaires.

**Grammaire scolaire** - Etude comment on peut faire de la grammaire pour apprendre les règles grammaticales à l'école.

R. A. Boudagov a dit : « Les causes qui déterminent l'évolution du sens des mots sont multiples et variées. Les causes de l'évolution sémantique des mots sont conditionnées par l'évolution des notions et par les besoins de la communication entre les hommes ».<sup>2</sup>

Il faut distinguer les causes extra- et intralinguistiques.



**Les causes extralinguistiques.** On rapporte aux causes extralinguistiques les changements de sens dû au développement de la vie sociale, économique et culturelle, au progrès de la mentalité humaine.

**Les causes intralinguistiques** ont un caractère purement linguistique. Ainsi le vieillissement d'un mot peut amener l'apparition d'un sens nouveau chez un autre mot déjà existant. La démotivation des mots crée des conditions favorables pour leur évolution sémantique.

---

<sup>2</sup> Алексев А. Я. Нариси з порівняльної стилістики французької мови. [фр.]: Навчальний посібник

Les causes extra- et intralinguistiques sont liées les unes aux autres. Par exemple de l'évolution de sens dû aux causes extralinguistiques. Le verbe *chômer* primitivement « ne pas travailler pendant la chaleur » à présent a le sens de « ne pas avoir du travail » avec le développement de la société.

En conséquence avec le progrès de la mentalité humaine, le verbe latin *intendere* évolue du concret à l'abstrait et devient dans une de ses significations synonyme du verbe *comprendre* (cause extralinguistique).

La restriction et l'extension du sens des mots

L'évolution du sens des mots s'effectue par deux moyens essentiels :

- par la restriction et
- par l'extension de leur sens.

Au cours de l'histoire une quantité de mots subissent la restriction de sens, s'ils commencent à exprimer une notion plus restreinte. Telle est l'origine d'une foule des termes spéciaux. Par exemple : *la terminologie militaire*. Les substantifs désignant les grades militaires tels que : *adjudant, lieutenant, sergent, capitaine, officier* avaient à l'origine un sens considérablement plus large : *adjudant* « aide, remplaçant », *sergent* « serviteur ». Tous ces mots étaient d'un emploi courant. Puis les mots usuels *adjudant, lieutenant, sergent, etc.* se sont spécialisés dans la *terminologie militaire*. Le mot, sujet à la spécialisation de sens, perd le sens général et reçoit un sens plus **restreint**, un sens spécial.

**L'extension** du sens des mots c'est un phénomène contraire de restriction du sens des mots. Le mot qui subit une **extension** du sens commence à désigner une notion plus générale, moins particulière. Ainsi le mot *panier* du latin *panarium* désignait tout d'abord une corbeille pour n'importe quelle provision. De nos jours la quarantaine peut durer une quinzaine des jours, les liens étymologiques avec le numérale quarante s'étant effacés.

**Le champ lexical.** Définition : le champ lexical est un ensemble de mots associés à un même thème. Exemple : savon = mousse, lessive, pain de savon, etc.

Les mots d'un champ lexical peuvent être reliés à des aspects du thème, comme : les métiers, les travaux, les personnes, etc. exemple : enseigner = école, éducateur, ...

**Autour du champ lexical.** On appelle « champ lexical » l'ensemble des mots qui se rapportent à une même réalité. Les mots qui forment un champ lexical peuvent avoir comme points communs d'être synonymes ou d'appartenir à la même famille, au domaine, à la même famille, au même domaine, à la même notion. Exemple : Le champ lexical de la guerre :

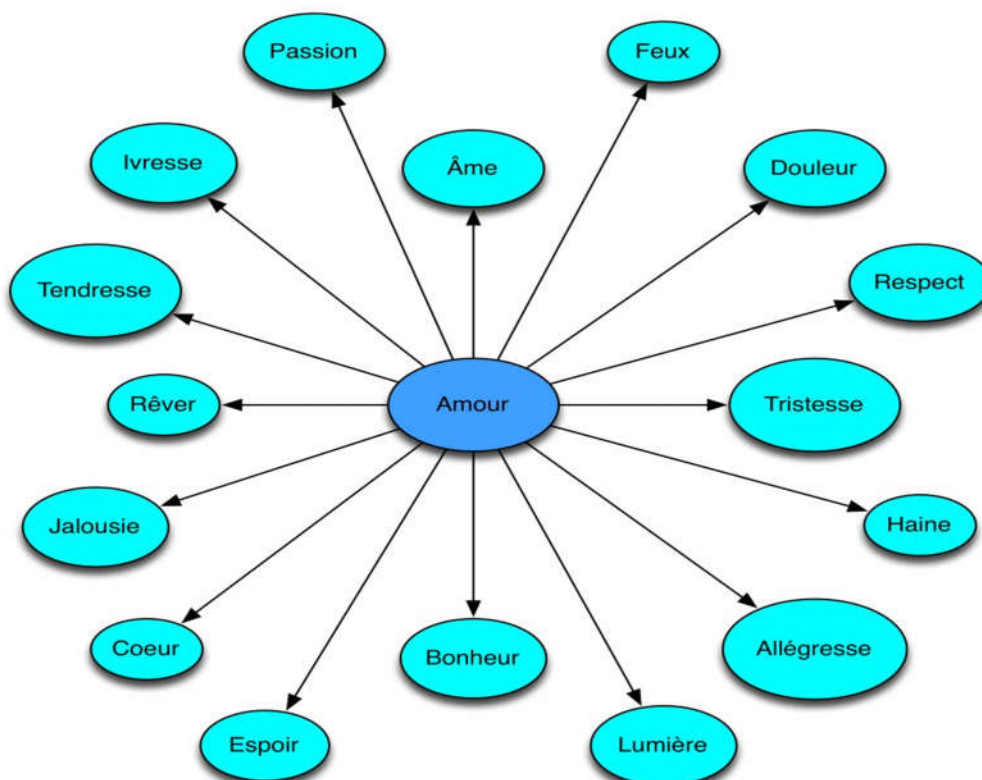
**Synonyme** : guerre, conflit, combat...

**Même famille** : guerre, guerrier, guéririez, guerrière, guerroyer...

**Même domaine** : soldat, arme, troupe, capitaine ...

**Même notion** : blessure, violence, hostilité...

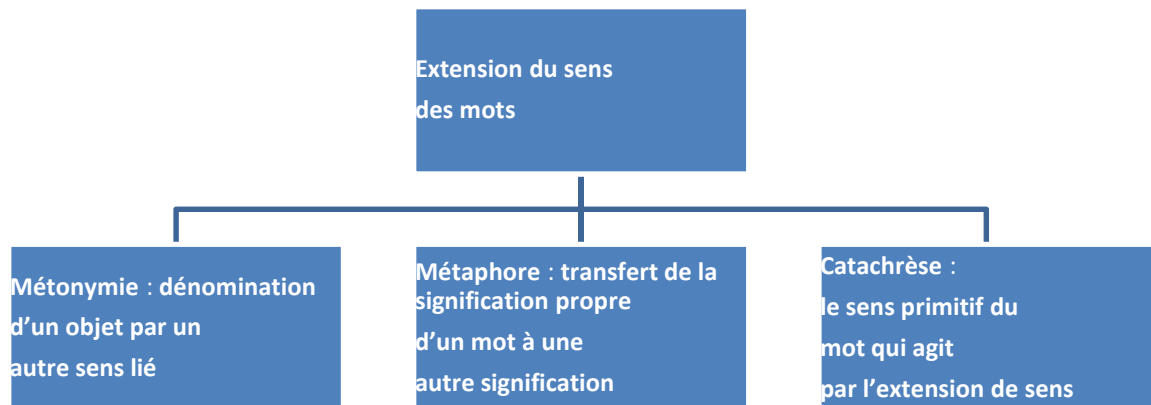
Analysons les mots de ce cluster qui sont associés avec le mot « amour » :



Dans le français d'aujourd'hui beaucoup de termes spéciaux (*géographiques, techniques, militaires, médicaux*) ont élargi leur sens en passant dans la

terminologie politique : *climat, bloc, crise, orientation, combat, campe, partisan, lutte*, etc.

Ce sont les trois éléments liés avec la stylistique :



**Synecdoque :**  
partie pour le tout et tout pour la partie objet

- a) Métaphore neutre
- b) Métaphores traditionnelles
- c) Métaphores individuelles

Le terme *metonymy* largement employé dans la linguistique vient du mot grec *méta* – « changement du mot », *omina* – « nom ». De longue date la métonymie a été considérée non seulement comme une forme d'évolution sémantique, mais également un moyen d'expression fort efficace. On a recours à l'emploi métonymique des mots dans la presse, dans le langage usuel et plus rarement dans la langue esthétique.

Donc, le lien qui est à la base de la métonymie revêt toujours un caractère réel, objectif. Par métonymie on désigne un objet ou un phénomène essentiellement différent de l'objet ou du phénomène antérieurement désigné par le mot.

La métonymie est basée comme la métaphore sur l'association des deux idées.

La métonymie se distingue cependant de la métaphore car les notions, les idées qu'elle exprime ont entre elles le rapport de contigüité et non de

ressemblance. La métonymie applique à un objet le nom d'un autre objet par rapports constants tels que :

effet pour cause – *vivre de son travail* (des produits de son travail) ;

contenant pour contenu – *boire un verre* ;

signe pour chose signifiée – *il a quitté la robe pour l'épée* (pour carrière militaire) ;

matière pour l'objet fabriqué – *les caoutchoucs* ;

l'abstrait pour le concret - *la jeunesse s'amuse* ;

la partie qui désigne un tout – *les pavillons s'approchaient* ;

le genre pour l'espèce et l'espèce pour le genre – *elle porte une fourrure* (manteau) ;

le singulier pour le pluriel – le soldat français est prêt à mourir pour la liberté ;

Les métonymies forment deux groupes :

- métonymie neutre et

- métonymie à valeur affective.

Le transfert métonymique peut être représenté de la façon d'un rapport sémantique. Illustrons le modèle par l'exemple de *table* qui à partir du sens de «*meuble formé d'une surface plane horizontale supportée par un pied, des pieds...* » a acquis par métonymie les sens de :

Nourriture *servie à table* (дастурхонга тортилган таом) et de

Personnes qui prennent un repas à table (таом столи).

Les métonymies se laissent classer en types variés selon le caractère du rapport qui leur sert de base. La plupart sont de caractère concret.

Parfois les noms des vêtements, des armes, des instruments de musique ou leurs parties servent à désigner l'homme :

Une soutane – *le curé*;

Les robes noires – *homme d'église*.

Les animaux sont aussi parfois dénommés par des parties de leur corps :

Une huppe (espèce d'oiseau appelé aussi hochequeue).



La ville était sur pied, le mot ville – *les habitants de la ville*,

Le parter est sorti – *le public du théâtre* (au rez-de-chaussée du théâtre).

On prend parfois la matière pour la chose fabriquée :

Le carton – une pâte de papier – une espèce de portefeuille à dessins ;

Le mot caoutchouc – les objets faits de cette matière.

On prend parfois le producteur pour le produit :

Un Montaigne – un recueil des œuvres de l'écrivain,

Un magnifique Rembrandt – *un tableau de ces peintres*.

Le nom du producteur sert parfois à désigner la manière d'action ainsi :

Avoir une belle main – « avoir une belle écriture »,

Parler une langue impeccable – « *parler correctement* ».

Certains noms de lieu on nomme des produits qui y sont fabriqués :

Du cognac, du tokay, du bordeaux, du cahors, du camembert, etc.

Un type de la métonymie consiste à faire passer certains termes du sens abstrait au sens concret qui désigne par métonymie l'ensemble des meubles:

Ameublement – «*action de meubler*»;

Allée, entrée, sortie – «*action d'aller, d'entrer, de sortir*».

Des sens figurés avec souvent une charge affective : *une barbe grise, une vieille moustache*.

Des dénominations directes d'objet et de phénomènes de la réalité - *boire dans un verre, porter les caoutchoucs*.

**La métaphore.** Métaphore vient du mot grec (*metaphora* du grec «*metaphora*» qui signifie proprement transfert de sens). L'emploi d'une métaphore est un procédé linguistique par lequel, grâce à la ressemblance et aux rapports d'analogie, on transporte la signification propre d'un mot à une autre signification. La métaphore est la dénomination d'un objet par un autre lié au premier par rapport de ressemblance.

Par métaphore on désigne un nouvel objet au phénomène qui contrairement à la métonymie suppose quelque propriété ou le phénomène antérieurement désigné

par le mot. C'est précisément ce trait commun qui permet d'établir un rapport de similitude entre des objets et des phénomènes différents.

La métaphore est un procédé sémantique extrêmement créatif. Tout comme la métonymie elle crée de nouveaux sens et emplois sémantiques.

Le mécanisme et l'emploi de métaphore sont minutieusement analysés ; on dénombre jusqu'aux neuf espèces de métaphore et on donne des listes de mots susceptibles d'emplois métaphoriques, avec les situations auxquelles ils conviennent et les degrés de style qu'ils caractérisent. Il est à noter qu'on oublie les paroles d'Aristote qui écrivait : *Il est nécessaire d'être artiste dans la création des métaphores.*

D'après la forme une métaphore est une comparaison sous-entendue dont un terme est supprimé.

Georgin trouve que la « métaphore c'est un mode d'expression plus rapide, plus énergique, plus poétique aussi que dans la simple comparaison puisque elle transfigure la réalité ». Il écrit : « *C'est donc une image résultant d'un rapprochement sous-entendu, une comparaison en abrégé à laquelle il manque le lien entre les deux termes et souvent même le premier terme auquel se substitue directement le second qui en est équivalent* » (Les secrets du style)<sup>1</sup>.

**Classification des métaphores.** On distingue dans toutes les langues trois groupes de métaphores :

a) Métaphore neutre qui désigne des objets, des phénomènes concrets.

Ex. : dos d'une chaise, bras d'un fauteuil, le pied de la table.

Ces métaphores n'ont aucune valeur affective et peuvent être employées dans l'information officielle, dans une description exacte. Leur emploi ne diffère point de l'emploi des mots neutres.

b) Métaphores traditionnelles à valeur affective, leur expressivité s'est seulement amoindrie grâce à la fréquence d'emploi. Ex. : *sommet de gloire, racine du mal*

---

<sup>1</sup> Georgin R. *Les secrets du style*. Paris. 1958. p.148.

c) Métaphores individuelles ou originales qui ont toujours une valeur affective et sont le plus souvent des néologismes stylistiques des écrivains.

Le rôle d'une métaphore originale ou individuelle ne réduit point à l'expression du crédo esthétique de celui qui l'a créée.

Une métaphore individuelle permet d'introduire des éléments appréciatifs, elle peut servir de moyen de caractérisation. Exemple: *Dans cet enfer terrestre l'homme est chaque jour mangé par terre.*

Les métaphores concrètes sont bien approches. Ce sont les noms d'objets qui servent à désigner d'autres objets de la réalité: le **nez** d'un navire; le **bec** d'une bouilloire, le **bec** d'une théière; le **col** d'une bouteille; le **piéd** d'une colline; la **crête** d'une montagne. ...

Parmi ces genres de métaphores on peut nommer en particulier les substantifs désignant des instruments de travail: *mouton – esi kirdi-chiqdi bo'lgan ayol.*

Certaines métaphores désignent l'homme par le nom d'un objet concret :

C'est une scie (egov), cette femme! (personne ennuyeuse);

Quelle grande perche de fille (longue comme une perche) - xoda, mirzaterak);

C'est une véritable fontaine ! (personne qui pleure facilement).

Souvent les métaphores désignent l'homme par le nom d'un animal quelconque; ce sont parfois des appellations injurieuses: *un animal, un cochon, un âne, une oie, une vache, une pie (ollahakka), etc.*

La métaphore est un moyen très usité de la création de sens et d'emploi abstrait partant de sens concrets. On dit : *Une lourde besogne, une profonde douleur, un reproche amer, le feu des passions, la dureté de l'âme.*

Les métaphores de ce genre sont très nombreuses, on en crée à tout moment souvent dans des buts expressifs. Tout comme les métonymies les métaphores de la langue sont des dénominations directes d'objets ou de phénomènes ou bien des acceptions figurés et émotions (*bouton d'or, bras d'un fauteuil et une grande perche de fille*).

Quelles sont les sources des métaphores ? Les métaphores ont à leur base des comparaisons puisées dans tous les domaines de l'activité de l'homme. Chaque profession, chaque métier, chaque occupation est une source intarissable de comparaison, donc de métaphores.

Les métaphores sont surtout nombreuses dans l'argot.

Pour s'en convaincre en revue certaines parties du *corps humain* :

Pour « tête » on dit boule, cafetière, citron, œuf, poire, pomme ;

Pour « visage » on a façade, bobine ;

«Une tête chauve» devient un caillou ;

« Les jambes » deviennent des quilles, des tuyaux ;

« Le ventre » est un buffet ou un coffre.

**Synecdoque.** On prend la partie pour le tout et le tout pour la partie. Ce genre de métonymie est appelé aussi synecdoque. L'homme peut-être dénommé par une partie de son corps : *C'est une bonne tête ! Elle travaille comme petite main* (ouvrière débutante). *C'est un cœur d'or ! Quelle mauvaise langue ! Une barbe grise* (un vieillard). *Une vieille moustache* (un soldat). C'est ainsi qu'ont été formés certains noms de famille : *Lecoeur, Pied, Lenez*.

**Catachrèse.** On doit considérer comme une espèce de métaphore aussi la catachrèse. Comme la métaphore, la catachrèse ou l'oublie du sens primitif du mot, agit par l'extension de sens. En prononçant le mot *moineau* on ne pense guère à un moine dont une soutane grise a suggéré l'idée de donner son nom à *ce petit oiseau*.

### **Questionnaire :**

Qu'est-ce que c'est qu'une restriction ?

Qu'est-ce que c'est qu'une extension ?

A quoi servent la restriction et l'extension ?

Qu'est-ce que c'est la métonymie et synecdoque ?

5. Qu'est-ce que c'est la métaphore et catachrèse ?

6. Citez les exemples de la métaphore et de la métonymie – des textes étudiés.

## TEXTE SUPPLEMENTAIRE : LA FORME MORPHOLOGIQUE DES MOTS

Unités d'écriture, les **mots** sont les éléments de la phrase.

On distingue généralement:

- a) les mots variables      nom  
  adjectif et article  
  pronom  
  verbe
- b) les mots invariables    adverbe  
  préposition  
  conjonction  
  interjection

Le nom est précisé par un **déterminant** (ou déterminatif) qui peut être:

- Un article                            **La** voiture roule.
- Un adjectif possessif            **Sa** voiture roule.
- Un adjectif démonstratif        **Cette** voiture roule.
- Un adjectif numéral cardinal    **Quatre** voiture roule.

Les autres **adjectifs** précisent ou décrivent le nom:

- Adjectif qualificatif            La **vieille** voiture.
- Adjectif numéral ordinal        La **troisième** voiture.
- Adjectif indéfini                L'**autre** voiture.
- Adjectif exclamatif             **Quelle** voiture!

Les **pronoms** peuvent remplacer le nom:

- Pronom personnel                **Elle** roule.
- Pronom démonstratif:
- Pronom relatif                    **Celle qui** roule.

L'**adverbe** modifie et complète la signification du verbe:

- Adverbe                            La voiture roule **lentement**.

Locution adverbiale                      Elle **ne** roule **guère**.

**Préposition** et **conjonction** sont des mots de liaison:

Préposition                                      La voiture **de** grand-père roule **sur** la route.

Conjonction                                      Elle fait grand bruit **quand** elle roule.

Les syntagmes

Grammaticalement, chaque mot, chaque groupe de mots, chaque expression, chaque proposition a son rôle, plus ou moins important, à jouer dans la phrase et dans le discours. Le groupe de mots dont les éléments sont solidaires est appelé un **syntagme**.

Les principaux syntagmes sont:

le groupe nominal:

Un bas à fleurs                                      Les agents de maîtrise

Le vin à soutirer                                      Tous les pères de famille

Un spectacle étonnant                      La terrible saison des pluies

Le plus beau tableau qu'il m'a été donné de contempler.

le groupe verbal :

Viens    J'aurai bientôt terminé.

Avoir soin    Ils s'étaient rencontrés.

Tu feras savoir                                      Elles prendront fait et cause.

S'en mordre les doigts                      Tu aurais fini tout de suite.

Nom et équivalents du nom

Les **noms** (ou substantifs) désignent les personnes, les animaux et les choses –objets ou idées dont nous avons connaissance.

D'autres mots ou groupes de mots peuvent jouer le rôle du nom. La souplesse de la langue nous autorise à employer substantivement des termes variés: il suffit de les faire précéder de l'article ou d'un autre déterminant. Fournissent des noms:

le participe présent *un ruminant*

le participe passé                                      *le fiancé*

l'adjectif    un fort, du rouge

le verbe *le savoir*

Les mots invariables fournissent des noms invariables:

l'adverbe *les oui*

la préposition *le pour et le contre*

l'interjection *mettre le holà*

Beaucoup de groupes nominaux peuvent devenir des noms: le tapis du salon, un corps d'infanterie, un bon à rien, des m'as-tu-vu, une R 5.

Noms communs et noms propres :

Le nom commun désigne tous les êtres, toutes les choses de même espèce :

*Un chat, un fusil, des maisons.*

Le nom propre est la propriété d'un être ou d'une chose. Il se distingue par l'initiale majuscule : *Antoine, Rubens, la Castille, l'Escaut, une Renault.*

Au pluriel, restent invariables les noms propres qui désignent des marques déposées (*des Bottin*), des œuvres d'art (*des Raphaël, des Watteau*), des familles (*les Martin, les Duval*), sauf s'il s'agit de l'ensemble des membres d'une illustre famille (*les Bourbon, les Stuarts*).

**Noms concrets et noms abstraits :** Le **nom concret** est celui qui désigne un être ou une chose perçus par nos organes des sens : *Le cordonnier, du savon, une mélodie, un parfum.* Le **nom abstrait** est celui qui désigne un être ou une chose qui n'existe que dans notre esprit et non sous forme d'objet : *La timidité, la réflexion, le progrès.*

**Noms étrangers :** Les noms qui viennent de langues étrangères passent généralement dans notre langue sous leur graphie d'origine : *Un bersaglier - des bersagliers. Un Land - des Lande. Un clergyman - des clergymen. Un conquistador - des conquistadores.*

Si l'usage s'en prolonge, le français les assimile et ces mots suivent les règles du français, spécialement pour les accents et le pluriel : *Des mémentos, des touaregs, des tickets, des muséums.*

**Fonction du nom :** Le nom (ou le groupe nominal) joue un rôle essentiel dans la phrase. Il peut être :

Sujet du verbe : Les **camions** roulent.

Attribut du sujet : Son frère est **charcutier**.

Attribut du complément d'objet : *On le nomma **caporal**.*

Complément d'objet du verbe.

**direct** : L'enfant suce son **pouce**.

**indirect** : Elle a profité de mon **absence**.

Complément d'attribution du verbe : il offre une fleur à sa **maman**.

Complément d'agent du verbe passif : *La carriole est trainée par l'**âne**.*

Complément circonstanciel du verbe :

Il couche dans un **hamas** (lieu).

Vous mangez comme un moineau (**comparaison**).

On les condamna pour leurs **opinions** (**cause**).

Vous le découperez à la **scie** (moyen) etc.

Complément du nom : des frits à **noyau**.

Complément du pronom : ceux du **voisin**.

Complément de l'adjectif : Rouge de **honte**.

## TRAVAIL DE CONTROLE

### Questionnaire

1. Donnez la définition du mot.
2. Répondez à la question : Qu'est-ce que le "mot" ?
3. Quels sont les types de signification lexicale ?
4. Répondez à la question: Qu'est-ce qu'un préfixe ?
5. Répondez à la question: Qu'est-ce qu'un suffixe ?

**Exercice** : Différenciez ces mots ci-dessous au tableau par leurs sens :

Tracteur, bois, ébène, marbre, béton, traine boueur, charpentier, informaticien, urbaniste, clown, vélo, avion, cuisinier, plastique, aluminium, papier, carton,



chanteur, acteur, moto, mobylette, commerçant, percepteur, horticulteur, secrétaire, tandem, fusée, scooter, camion.

VEHICULES	MATERIAU	METIER

La réponse correcte !

VEHICULES	MATERIAU	METIER
camion tracteur vélo avion train moto mobylette fusée scooter tandem	bois ébène marbre béton plastique aluminium papier carton	éboueur charpentier informaticien urbaniste clown cuisinier horticulteur secrétaire chanteur acteur commerçant percepteur

## 2. La définition des sens des mots

L'objectif essentiel d'un article de dictionnaire, dont on n'a pas encore parlé, c'est évidemment d'expliquer le sens du mot, donc de formuler une définition. On va voir que sur ce plan-là également, des différences importantes se manifestent.

La plupart des mots, comme voile, sont polysémiques, c'est-à-dire ont plusieurs sens. Parmi ces différents sens, certains sont sans rapport et d'autres sont très proches. Tous les dictionnaires organisent leurs articles en rubriques différentes regroupant les sens proches.

Un premier regroupement, observable pour voile, consiste à distinguer plusieurs mots homonymes, c'est-à-dire même forme mais sans rapport sémantique. La reconnaissance des unités lexicales d'une langue est fondée sur des choix déterminés par les présupposés théoriques du descripteur.

Répondez aux questions:

1. Comment on décrit une langue dans les grammaires et les dictionnaires?

2. Quel est le but des dictionnaires?
3. Quel est le rôle des exemples dans les dictionnaires?
4. Quels sont les renseignements qu'on trouve dans les dictionnaires?
5. Est-ce que tous les dictionnaires donnent la même image du français?
6. En fonction de quoi les dictionnaires, donnent – ils des descriptions proposées?

## Module 3 - LA FORMATION DES MOTS ET LA FORMATION DES SERIES LEXICALES

### Thème № 5. LA FORMATION DES MOTS.

Plan :

Introduction : Quelques possibilités de formation d'un mot

1. Les types de mots en français.
  - Forme d'un mot
  - Familles de mots
2. Les trois procédés essentiels de la formation des mots.
3. La préfixation.
4. La suffixation. Origine des suffixes.
5. Les suffixes nominaux.
6. La suffixation dans la classe des adjectifs, des verbes et des adverbes.

Mots clés : *Les types de mots, le procédé de la formation des mots, la préfixation, la suffixation, l'origine des suffixes, les suffixes nominaux, les suffixes adjectivaux, les suffixes verbaux, les suffixes adverbiaux, les suffixes de formation française, les suffixes empruntés, la dérivation suffixale, l'adjonction.*

**Introduction : *Quelques possibilités de formation d'un mot***

Il existe quelques possibilités de formation d'un mot :

1. Addition d'un élément non autonome (préfixe ou suffixe = affixe) à une base préexistante. Exemple : *revenir, venir* → dérivation.

2. Combinaison des mots préexistants. Exemples : *gendarme* (issu de *gens d'armes*), *pomme de terre*, etc.

3. Combinaison de deux morphèmes non autonomes: il s'agit de *l'interfixation*. Exemples: *orthophonie, mortifère*, etc. qui sont des mots qui ne proviennent pas des fonds primitifs (pas d'origine latine ou grecque).

4. Troncation: *manif, métro, bac, fac*, etc. La troncation concerne notamment la langue populaire. C'est aussi un procédé très utilisé chez les étudiants.

5. Siglaison: il s'agit d'un phénomène moins productif. C'est la «formation de sigles à partir de lettres initiales. Exemples : *radar* (de *Radio Detection And Ranging*), etc.

6. La composition :

a) les éléments juxtaposés sont accolés : *malheureux*.

b) par un trait d'union : *porte-monnaie*.

c) sans marque graphique : *machine à laver*.

7. La dérivation :

a) La dérivation propre : on ajoute un affixe à une base :

- un préfixe : *prévenir, revenir*, mais pas *convenir* qui vient du latin ;

- un suffixe: *visage*, le suffixe *-age* exprimant un état, une action, une collection d'objets ou le résultat d'une action ;

- un préfixe et un suffixe simultanément: il s'agit de la dérivation parasynthétique. Exemples: *encolure, désherber*, mais pas *dégeler*.

b) La dérivation impropre: on fait passer la base d'une catégorie dans une autre. Exemples : *beau* → *le beau, le boire et le manger, le déjeuner, le devoir, le pouvoir*, etc. → Le substantif est dérivé de manière impropre car le mot est décatégorisé.

c) La dérivation inverse ou régressive: on enlève quelque chose à la base.

Exemples : *galop/galoper*, ***galoper*** est formé sur *galop*, *mérite/mériter*: ***mériter*** est formé sur *mérite*, (latin: *estimus*) *estime/estimer*: *estime* est issu d'*estimer*.

Quelques possibilités de formation d'un mot :

1. Addition d'un élément non autonome (préfixe ou suffixe = affixe) : *revenir*, *venir* → *dérivation*

2. Combinaison des mots : *gendarme* (*gens d'armes*)

3. Troncation: *manif*, *métro*, *bac*, *fac*, etc.

4. Siglaison: *radar* (de *radio détection and ranging*)

5. Composition: *malheureux*. *porte-monnaie*.

6. Dérivation: propre et impropre – *beauté* = le beau

1. Les types de mots en français.

**La forme d'un mot** est donc constituée, dans le langage parlé et par suite dans le langage écrit, par la combinaison de certains éléments significatifs avec la racine, dont ils déterminent et précisent la signification générale et abstraite. Mais la signification des mots doit être d'abord cherchée dans la signification des racines. Toute racine signifie quelque chose de sensible, et c'est seulement par des métaphores tirées des choses sensibles que l'on peut désigner les idées de l'ordre moral.

### **Familles de mots**

A partir de *lait*, on a formé les mots : *laitier*, *laiterie*, *laitage*. Ces trois derniers mots sont des mots dérivés: ils ressemblent à *lait* et font penser à la même chose ou à la même idée. Avec *lait* ils constituent une famille de mots. Les mots d'une même famille ont une origine commune.

Origine régulière : - *terre*, *terrain*, *territoire*, ...

- *hiver*, *hiverné*, *hivernal*, ...

Origine irrégulière: *mer*, *amerrir*, *marin*, *maritime*, ...

Pour insérer facilement des caractères accentués:

1 ) *commande* - *commander* - *commencer* - *commandeur* →

- 2 ) lit - literie- alité - livre →
- 3 ) mais - maison - maisonnette - maisonnée →
- 4 ) carton - cartonné - car - cartonnage →
- 5 ) malade - maladie - mâle - maladif - mal →
- 6 ) chien - chienne - chenil - chenapan →
- 7 ) main - maintenant - manuel - manucure →
- 8 ) professeur- professer - proviseur - professoral →

**Une famille de mots**, c'est un ensemble de mots formés à partir du même radical. Ils ont la même étymologie, c'est-à-dire la même origine.

Le radical du mot est modifié et complété par des préfixes et des suffixes pour former d'autres mots. Ces mots ne sont pas tous de même nature. On trouve généralement des noms, des verbes, des adjectifs et des adverbes dans une même famille de mots. L'ajout de préfixes ou de suffixes au radical crée des mots dérivés de la même famille.

Une famille de mots est l'ensemble des mots lexicaux de même racine. Souvent, un lexème doit pouvoir servir comme verbe ou comme qualificatif aussi bien que comme nom. Il s'ajoute alors à la racine un suffixe qui indique la catégorie grammaticale. Ex. : *désir, désirer, désireux*. Dans une même «famille» sont ainsi réunis tous les vocables (les termes du vocabulaire) reliés à une seule racine lexicale. En effet, *enfance, enfançon, enfançonner, enfantelet, enfantelette, enfanter, enfantement, enfantillage, enfantin, enfantine, enfantinement* et encore *infant, infante, infantile, infantilement, infantilisme, infantiliser, infantilisation, infanticide* et même *infanterie*, appartiennent à la même famille, celle du lexème enfant. Ce sont des vocables de même racine lexicale. Cette racine est d'ailleurs visible dans la formation de chacun d'eux. Elle est au milieu du vocable. Seul le préfixe (en-, in-) peut venir devant elle.

Chaque mot, porteur d'un sens lexical a son aspect phonique et sa caractéristique grammaticale. Tout mot isolé français porte l'accent sur la dernière syllabe. Tout mot appartenant à une partie du discours possède sa propre

morphologie, ses propre indices grammaticaux, sa valeur grammaticale. On doit distinguer les mots autonomes (noms, pronoms, verbes, adverbes) et mots-outils qui sont appelés à exprimer les rapports grammaticaux.

Comme les mots russes ou ouzbeks, les mots français se décomposent en morphèmes. Le morphème est la plus petite unité lexicale significative.

Le français connaît des mots simples, des dérivés et des composés. Les mots simples (mots racines) ne se décomposent pas : *terre, femme, gai, froid*. Les dérivés se décomposent en racines, porteurs de la signification lexicale du mot et affixes (préfixe et suffixe) appelés à modifier l'idée du radical par une idée secondaire. Les préfixes sont toujours préposés à la racine, les suffixes sont postposés à la racine. Ainsi les substantifs «*désatomisation*» comprend la racine – *atom-*, le préfixe *dé* – marquant l'opposition par rapport à l'idée de la racine et les suffixes des noms abstraits –*isation*. La racine est la partie originaire immuable du mot.

Outre les mots simples et dérivés, il existe en français des mots composés qui présentent un tout unique du point de vue du sens, de la grammaire et de la phonétique: *pomme de terre, arc-en-ciel, malheureux*. Un autre procédé essentiel de la formation des mots c'est la conversion qui est très productive. C'est le moyen grammatical: *jeune - la jeunesse ; dîner - le dîner*.

Le vocabulaire français tire son origine du latin populaire transporté en Gaule à l'époque de la romanisation. A partir du VIII siècle beaucoup de mots du latin classique envahissent le français, d'où apparaît que les familles de mots français ont deux couches bien distinctes : les mots de la formation populaire et les mots de la formation savante. Comparez : mère – matricide; école – scolarisation; écrire – scribe.

**La préfixation.** La *préfixation* contribue à l'enrichissement du lexique français d'aujourd'hui. D'après leur origine tous les préfixes peuvent être répartis en préfixes d'origine latine (le groupe le plus nombreux) et préfixes d'origine grecque. Un assez grand nombre de préfixes provient d'adverbes et de prépositions

latines. De nos jours, la plupart des préfixes ont complètement perdu leur ancienne valeur et les préfixes ne sont que des morphèmes (affixes).

Si l'adjonction d'un suffixe change habituellement la classe grammaticale du mot : grand – grandeur, la préfixation ne le fait pas. Le mot garde sa catégorie grammaticale : national – antinational; orienté – désorienté. Il y a les préfixes productifs et improductifs.

Les préfixes productifs :

Préfixe	Origine	Signification	Exemple
a, ad	ad (lat)	renforcement,	arriver, allonger
dé, dés, di, dis	dis (lat)	rapprochement	désagréable, disparaître,
co, con, com	cum (lat)	renforcement	collaborer, copain composer,
contre, contra	contra (lat)	négation,	contresens
en, em, in, im	in (lat)	ensemble	enrichir, enfermer, impôt
super, sur	super (lat)	renforcement	surprendre, supermarché,
anti	anti (grec)	négation, opposition	antinational
re	re (lat)	répétition	relire, remercier,
a	a (grec)	opposition	anomalie, anormal

**La suffixation.** La dérivation suffixale crée les mots nouveaux en ajoutant aux radicaux des mots déjà existants des morphèmes spéciaux dites suffixes. Cette dérivation est très productive dans le français. Elle offre une variété qui permet à la pensée de s'exprimer dans les nuances les plus fines. Cette dérivation selon les linguistes français est d'une richesse considérable dans le français d'aujourd'hui. Avec le temps beaucoup de suffixes ont modifié leur fonction et leur signification. Ainsi le suffixe **-age-** se trouvait en latin sous la forme **-aticum-** par exemple : **formaticum** (dans des adjectifs). Plus tard il forme des substantifs **-plumage**. De nos jours il s'ajoute aux radicaux verbaux et forment les noms d'action – **blocage**.

Le suffixe d'origine germanique **ard (hart)** a aussi changé de fonction ce qui est infiniment lié à ses rapports avec les radicaux. De nos jours il s'ajoute de préférence aux radicaux verbaux et a habituellement le sens péjoratif - **politicard**. La classification grammaticale des suffixes comprend deux grands groupes de suffixes: suffixes nominaux et suffixes verbaux. Les suffixes nominaux constituent

le groupe de suffixes le plus considérable. Les suffixes productifs nominaux se subdivisent en trois groupes essentiels. Du point de vue de leur origine on peut classer tous les suffixes en suffixes d'origine latine, de formation française et d'origine étrangère. La majeure partie de suffixes français est d'origine latine. Parmi les suffixes empruntés on doit nommer les suffixes d'origine grecque *-iste, -isme, -iser* ; les suffixes germaniques à valeur négative *hart>ard criard, wald>aud nigaud*. Les suffixes italiens : *ada>ade limonade, esco>esque romanesque*. Les suffixes de formation française ont habituellement des formes composés. Ce sont les suffixes appréciatifs : *elet, illon, eron, iller ; maigret, cendrillon, aileron, sautiller*.

### Suffixes des noms d'agent

Suffixe	Origine	Savant ou populaire	Exemple
ain, aine	anum, anam(lat)	Populaire	américain, américaine
air	arium (lat)	Savant	révolutionnaire
ais, aise	ensem	Populaire	français, française
and, ande	ing (germ)	populaire	normand, normande
ard, arde	hart (germ)	populaire	compagnard
ateur	atorem (lat)	savant	administrateur
eur, euse	atorem (lat)	populaire	chauffeur, vendeuse
ien, ienne	anum (lat)	populaire	musicien, musicienne
ier, ière	arium (lat)	savant	boulangier, boulangère
iste	istem (grec)	savant	humaniste
ois, oise	ensem	populaire	villageois
on, onne	onem	populaire	vigneron

### Suffixes des noms abstraits

Suffixe	Origine	Savant ou populaire	Exemple
ade (f)	atam (lat)	populaire	colonnade
age (m)	aticum (lat)	populaire	feuillage
éé (f)	atam (lat)	populaire	poignée
elle (f)	allam (lat)	populaire	passerelle
esse (f)	itiam (lat)	savant	faiblesse
erie (f)	erie (fr)	savant	papèterie
isme (m)	isme (grec)	savant	chauvinisme



## Les suffixes appréciatifs

Diminutif : -on – ourson, chanton ; -et – poulet, wagonet ; -ette – maisonette, Annette ; -eau – lionceau ; -ot – vieillot, Pierrot, frèreot ; -elet, elette – maigrelet, maigrelette.

Péjoratifs : -ard – politicard ; -ail – mangeail ; -ocher – parlocher ; -ailler – politicailler.

La suffixation est importante dans la formation des adjectifs. Les suffixes les plus répandus sont :

**-ique** – énergétique ;

**-al** – national ;

**-aire** – universitaire ;

**-iste** – réformiste ;

**-able** – confortable ;

**-en** – européen ;

**-if** – pensif.

La suffixation est moins typique dans les verbes : agoniser, glorifier, noircir, ondoyer, écrivaitter, vivoter, tousoter, chantonner.

Il y a l'unique suffixe formant les adverbes : - **ment** – heureusement.

## Questionnaire :

1. Quels suffixes nominaux connaissez-vous ?
2. Citez des exemples des suffixes des noms d'agent.
3. Citez des exemples des suffixes des noms abstraits.
4. Citez des exemples des suffixes appréciatifs.
5. Pouvez-vous citer quels suffixes importants pour la formation des adjectifs?
6. Qu'est-ce que vous connaissez sur la suffixation dans les verbes et les adverbes ?

7. Quel est le rôle des préfixes dans la formation des mots de la langue française ?

8. Quelles significations ajoutent aux mots les préfixes ?

9. Citez les préfixes productifs ?

## TEXTE SUPPLÉMENTAIRE : LA CRÉATION LEXICALE

### I. Qu'est-ce qu'un préfixe ?

Les préfixes ont un sens, qui peut s'atténuer à l'usage : *lent* -> *alentir*, renforcé et remplacé par *ralentir* ; *bord* -> *aborder*, *rive* -> *arriver*

Un préfixe est un affixe qui précède le radical, contrairement au suffixe qui est placé après le radical, l'affixe étant un élément susceptible d'être incorporé à un mot pour en le sens ou la fonction :

a, an-	<i>absence</i>	amoral, anormal
ad, a, ac, af, al, ap-	<i>idée de rapprochement</i>	amener, adjoindre, accourir
ab, abs-	<i>éloignement</i>	abstenir
aéro-	<i>aérien</i>	aérotrain
anté, anti-	<i>avant</i>	antéposition, antidaté
anti-	<i>contre</i>	antimatière, antigel
arch(i)-	<i>intensif</i>	archange
auto-	<i>réfléchi</i>	autocollant
auto-	<i>relatif</i>	autorail
bi, bis-	<i>deux</i>	biréacteur, bimensuel
circon, circum-	<i>autour</i>	circonvenir, circumpolaire
co, com, con, col-	<i>ensemble</i>	copropriétaire, comporter, collatéral
contre-	<i>opposition, proximité, substitution</i>	contrepoison,
dé(s), dis-	<i>séparation, cessation</i>	débrancher, disjoindre
di(s)-	<i>deux</i>	dissyllabique
dys-	<i>mal</i>	dysfonctionnement
en, em, in, im-	<i>éloignement, à l'intérieur</i>	enlever, emporter,
entre, inter-	<i>réciproque, entre, à demi</i>	s'entraider, entrouvrir
é, ef-	<i>enlèvement</i>	écrémer, effeuiller
ex-	<i>en dehors</i>	exporter
ex-	<i>ancien</i>	ex-président
extra-	<i>intensif, en dehors</i>	extraordinaire, extra-plat
émi-	<i>à demi</i>	hémicycle
hétéro-	<i>différent</i>	hétérogreffe
homo-	<i>semblable</i>	homogreffe
hyper-	<i>idée d'intensité, caractère excessif</i>	hypertension, hypersonique

hypo-	<i>intensité, insuffisance</i>	hypotension
in, im, il, ir-	<i>négatif</i>	inégal, illégal
infra-	<i>intensité, insuffisance, au-dessous</i>	infrarouge, infrastructure,
intra-	<i>à l'intérieur</i>	intraveineux
mal, mau-	<i>négatif, inexact</i>	malaise, maudire, malformation
mé(s)-	<i>négatif, mauvais</i>	mécontent, médire
maxi-	<i>grand</i>	maxisac
méta-	<i>au-delà</i>	métalange
mini-	<i>petit</i>	minijupe
mono-	<i>qui comporte un élément</i>	monocoque
néo-	<i>nouveau, récent</i>	néonatal, néologisme
non-	<i>négation</i>	non-lieu
paléo-	<i>ancien, archaïque</i>	paléoclimat
par, per-	<i>achèvement</i>	parfaire
para-	<i>protection, voisin de</i>	parachute, paraphrase
péri-	<i>autour de</i>	périscolaire
poly-	<i>nombreux</i>	polyvalent
post-	<i>après</i>	postface
pré-	<i>avant, devant</i>	prédisposer, prémolaire
pro, pour-	<i>en avant, achèvement</i>	projeter, pourchasser, pourtour
r(e), ré-	<i>répétition, inversion, achèvement</i>	redire, retour, rentrer
rétro-	<i>en arrière</i>	rétrocéder
semi-	<i>à demi</i>	semi-voyelle
sou(s), sub-	<i>insuffisance, au-dessous</i>	sous-développement,
souligner		
sur, super-	<i>intensif, au-dessus de</i>	surdoué, surélever
supra-	<i>au-dessus de</i>	supranational
sus-	<i>plus haut</i>	susmentionné
télé-	<i>à distance, relatif à la télévision</i>	télévision, télésiège
trans, tra, tré, très-	<i>au-delà, intensif</i>	trépasser, transposer
tri(s)-	<i>trois</i>	tricorne
ultra-	<i>intensif, au-dessus de</i>	ultraviolet
uni	<i>qui comporte un seul élément</i>	unilatéral
vi(ce)	<i>substitution</i>	vicomte, vice-président

**1. Préfixes morts ou vivants.** S'il n'y a plus de mots avec les préfixes ils sont les **préfixes morts**: four- / for- latin foris: fourvoyer, forclorre.

Pas davantage avec *tré-* < *trans*: *trébucher* (*buc* = tronc du corps), les *tréfonds*.

*pour-* latin *pro* n'est pas complètement mort, mais il est peu vivant (*pourchasser, poursuivre, pourfendre, pourvoir...*)

D'autres tout à fait vivants et très productifs : *in-*, *dé-*, *re-* / *ré-*, *pré-* ; et qui remplacent des préfixes populaires : *trans-*, *anti-*, *hyper-*, *néo-*,...

*mé-*, *mal-* (*mau-*) ne sont en principe plus productifs : *médire*, *mécontent*, *maudire*, *malhonnête*... On dira *sans méchanceté*, *sans intelligence*, et non *mal méchant*, *mal intelligent*. Pourtant, une mode des euphémismes a remplacé *sourd* par *malentendant* ; on a aussi *malvoyant*, *non-voyant* (les mots paraissent moins durs quand on nie leur contraire !).

2. Préfixes populaires ou savants. Les préfixes populaires subissent des altérations; ci-dessus: *in+*lassable, *im+*possible, *il+*légal, *ir+*résistible ; *sub+*diviser, *suc+*céder *sug+*gérer, *pour+*mener>*pro+*mener, *pour+*trait> *por+*trait; *entre+*rompre > *inter+*rompre; *re+*clamer > *ré+*clamer; *cou+*voiter (*cu+*piditare) > *con+*voiter...

la multiplicité des formes qui viennent de **cum** : *co+*accusé, *con+*tenir, *com+*prendre, *com+*mémorer...

Les préfixes savants sont pris au latin ou au grec **vocabulaire technique** ou scientifique surtout + extensions :

**latin** : anté-, bi- (*bi+*pède), *circum-*, *inter-*, *extra-*, *infra-*, *ultra-*, *post-*, *pro-*, *rétro-*, *semi-*, *super-*, *trans-*, *uni-* (*uni+*jambiste)...

**grec** : *anti-*, *auto-*, *dys-* (*dys+*fonctionnement), *hémi-*, *hyper-*, *hypo-*, *méga-*, *méta-*, *poly-*...

On remarquera aussi que certains préfixes sont banals, et d'autres expressifs (au point qu'ils ne servent que de superlatifs).

**3. Les suffixes morts ou vivants.** Un suffixe peut disparaître pour des raisons phonétiques : s'il est constitué de voyelles et de consonnes (*-erie*), il a plus de chances de survivre. Un suffixe dont le sens est bien précis (*-able*) est aussi plus viable celui d'autres suffixes, ou reste vague (*-ain*).

Suffixes disparus ou non productifs, pour les adjectifs : *-ain* a été remplacé par *-ien* ; *-able* est très productif, *-ible* un peu moins, *-uble* encore moins.

Noms : -er (noms), remplacé par -ier : soler > soulier, piler > pilier, bachelier > bachelier, sengler > sanglier.

Le suffixe *-eur* disparaît, mais *-ateur*, *-iste* (adj et nc), *-ismes* se développent.

Le suffixe adverbial *-ons* (à *reculons*) n'est plus usité; le seul suffixe adverbial vivant, très productif, est *-ment*.

Le suffixe (désinence d'infinitif = suffixe niveau zéro) verbal *-ir* est peu productif (*amerrir*, *alunir*); par contre *-er*, soit la conjugaison la plus simple, ou avec des suffixes *-iser*, *-ifier* (faire).

**4. Les suffixes populaires ou savants.** Les suffixes traditionnels sont passés du latin au français par des transformations phonétiques, quand le radical s'est modifié ou a disparu; ex. : *vermiculum* > *vermeil* (petit *ver-*, cochenille => couleur). D'autres suffixes au latin avec des noms savants : *-ation*, *-ateur*, *-ature* ; les éléments *-fère*, *-fuge*, de composition savante.

Empruntés au grec : *-isme*, *-iste*, *-ite* (maladies), *-oïde* (forme). L'élément grec *-algie* fonctionne plus comme suffixe de composition savante.

On trouve des suffixes sous les deux formes sur le même radical : *premier* / *primaire*, *fileur* / *filateur*.

On trouve des mots savants avec suffixes populaires, comme *spirituel*. Aujourd'hui, les suffixes savants sont plus vivaces, plus créateurs, car ils sont plus consistants sur le plan phonétique.

**5. Suffixes d'origine étrangère.** Le germanique: *-aud* (lourdaud, noiraud, finaudo), *-enc* > *-an* (paysan, merlan, tisserand), *-ard* (bavard, criard, vantard...).

Plus récemment (XIV<sup>ème</sup>) *-ade* est venu du Midi.

Le suffixe *-esque* (*moliéresque*, *soldatesque*), d'origine germanique, est venu par l'Italie.

Bien sûr, le suffixe *-ing* très à la mode aujourd'hui est d'origine anglaise.

**6. Suffixes-outils et suffixes expressifs.** Les suffixes-outils servent simplement, à partir d'un mot principal, à former des mots secondaires d'une autre nature : *marcher*, *marcheur*, etc.

D'autres suffixes ont une valeur stylistique: suffixes diminutifs (*maison, maisonnette*), péjoratifs (*-ard, -asse*). Certains, à la base diminutifs, fréquentatifs, collectifs, etc., marquent aussi des nuances diverses: *marmaille* évoque l'idée d'un ensemble de *marmots* ; et *chantonner-chanter, verdoyer-verdir, toussoter-tousser*. On remarquera que ces suffixes-là ne changent pas la nature grammaticale, car leur rôle est surtout sémantique.

## THEME № 6. L'ONOMASTIQUE. LES EUPHEMISMES, LITOTE ET HYPERBOLE.

Plan:

1. L'onomastique.
2. Euphémisme.
3. Litote.
4. Hyperbole.
5. Rôle des euphémismes, litotes et hyperboles dans la langue française.

**Mots clés :** *L'euphémisme, l'adoucissement du sens du mot, le tabous, la litote, l'hyperbole, le caractère hyperbolique, le procédé, l'antiphrase, l'énoncé, le trope.*

### **Qu'est-ce que l'onomastique?**

Il y a les deux points de vue :

1. Par le point de vue des linguistes : **l'onomastique** est une branche de la linguistique qui a pour objet l'étude des noms propres de personnes ou de lieux : leur étymologie, leur formation, leur usage à travers le temps.

Ainsi donc, l'onomastique fait partie de la lexicologie qui étudie l'origine des noms propres comme il énoncé ci-dessus. On en distingue les noms de personnes ou anthroponymie, et les noms de lieux ou toponymie.

Le terme onomastique vient du grec qui signifie « art de dénommer ». En effet, *onoma* (variante : *onyma*) veut dire « nom ».

«L'art de dénommer » remonte très loin dans l'histoire des civilisations et des cultures humaines. L'homme nomme et se nomme pour se distinguer et s'identifier (Anthroponymie), et pour s'appropriier et s'orienter (Toponymie).

2. Par le point de vue d'une branche de la philologie : l'onomastique est une branche de la philologie qui a pour objet l'étude des noms propres: leur étymologie, leur formation, leur usage à travers le temps. Le terme onomastique vient du grec ὀνομαστική « art de dénommer ».

Le souci de l'origine et de la signification des noms propres est immémorial et remonte, en Occident, aux textes bibliques. Toutefois, en tant que discipline scientifique, reposant sur des preuves matérielles – inscriptions, documents écrits – l'onomastique et ses branches majeures, l'anthroponymie (noms de personnes) et la toponymie (noms de lieux), ne date que du milieu du XIXe siècle; c'est à partir de cette époque qu'elle a acquis ses méthodes et ses règles; comme dans toute discipline savante, certains de ses résultats sont prouvés, d'autres hypothétiques et d'autres conjecturaux.

Même si les dénominations remontent aux temps bibliques, l'onomastique en tant que science, n'a ses lettres de noblesse reconnues que vers le XIX<sup>ème</sup> siècle, date à partir laquelle elle a acquise ses méthodes et ses règles; comme dans toute discipline savante même si, certains de ses résultats semblent encore hypothétiques ou jugés conjecturaux.

Les deux réponses sont essentiellement les mêmes. Mais même si son classement parmi les sciences anime encore les débats, il est généralement admis qu'elle est d'abord une branche de la philologie. Cette dernière est l'étude scientifique de l'origine et du sens d'un nom propre d'après les documents les plus anciens où il apparaît, à étudier la transformation de ses formes au fil du temps en tenant compte de son contexte linguistique et historique. De cette manière, l'onomastique se rencontre dans plusieurs sciences :

**La philologie** : étude des documents anciens ;

**L'histoire** : circonstances historiques de création d'un nom ;

**La linguistique historique** : règles de transformation d'un mot selon le contexte des langues où il est employé.

Champs d'application :

**1. Anthroponymie** (onomastique des personnes, des peuples et des langues)

*Anthroponyme* : nom de personne ;

*Andronyme* : nom d'un homme, nom de l'époux ;

*Aptonyme* : néologisme désignant un patronyme fondé sur une entité lexicale dont le sens est lié à une caractéristique de la personne, comme son métier, ses occupations, etc.

*Autonyme* : terme par lequel les locuteurs désignent leur propre langue, ou leur propre ethnie.

*Déoronyme* : nom formé sur un nom de montagne ou de hauteur.

*Détoponyme* : nom formé sur un nom de lieu.

*Ethnonyme* : nom de peuple.

*Hagionyme* : nom de saint.

*Théonyme* : nom de divinité.

*Topo-patronyme*: patronyme qui reflète une origine géographique (toponyme). Nom indiquant une région, une ville, un village ou hameau voire le lieu d'habitation de la famille.

**2. Toponymie** (noms de lieux)

*Agronyme* : nom de parcelle de terre non habitée (nom d'un champ).

*Anthropotoponyme* : nom de lieu formé sur le nom d'une personne.

*Ornithonyme* : nom de lieu issu de celui d'oiseaux.

*Hagiotoponyme* : nom de lieu en rapport avec la sainteté.

*Hydronyme* : nom d'un cours d'eau ou d'une étendue d'eau.

*Macrotoponyme* : nom de hameau, de commune, de paroisse, de zone occupée ou habitée (quartier, lotissement, etc.).

*Microtoponyme* : nom de lieu-dit, d'écart habité ou non (souvent une parcelle cadastrale ou un quartier).



**Chromonyme** : nom de couleur.

**Dendronyme** : nom d'arbre.

**Phytonyme** : nom de plante.

**Zoonyme** : nom d'animal.

L'onomastique trouve de nouvelles applications dans le domaine des affaires, avec l'apparition de nouvelles techniques de fouille de données: *marketing, communication, gestion des risques et ressources humaines*.

1. **Onomastique des personnes**, des peuples et des langues :

- **andronyme**: nom d'un homme, nom de l'époux ;

- **anthroponyme**: nom de personne ;

- **aptonyme**: néologisme québécois désignant un patronyme fondé sur une entité lexicale dont le sens est lié à une caractéristique de la personne, comme son métier, ses occupations, etc.;

- **autonyme**: terme par lequel les locuteurs désignent leur propre langue, ou leur propre ethnie;

- **cognomen**: surnom placé après le nomen d'un Romain, héréditaire ou individuel ;

- **cryptonyme**: nom de personne servant à dissimuler son identité;

- **déoronyme** : nom formé sur un nom de montagne ou de hauteur;

- **détoponyme**: nom formé sur un nom de lieu;

- **ethnonyme** : nom de peuple;

- **gentilé**: désignation des habitants d'un lieu;

- **gentilice**: nom d'un clan chez les Romains;

- **glottonyme** ou **glossonyme**: nom de langue;

- **gynéconyme**: nom d'une femme;

- **hagionyme**: nom de saint;

- **hétéronyme**: nom de personne emprunté à une autre;

- **homonyme**: personne portant le même nom propre qu'une autre;

- **hypocoristique**: modification affectueuse du nom d'une personne, par exemple Pierrot pour Pierre ;
- **idionyme**: nom propre à une seule personne;
- **matronyme**: nom de famille transmis par la mère;
- **mononyme**: nom unique identifiant généralement une personne, comme Voltaire ou Colette;
- **nomen**: *nom d'une famille*, d'une lignée chez les Romains;
- **ognomen**: *surnom individuel* pouvant s'ajouter au cognomen chez les Romains;
- **papponyme**: nom formé sur le nom grand-paternel;
- **particule**: préposition précédant un nom de famille;
- **patronyme**: nom transmis par le père ;
- **pseudonyme**: nom d'emprunt d'une personne ;
- **sobriquet**: surnom affectif, souvent dévalorisant, donné à une personne;
- **socionyme**: nom d'un groupe social;
- **supernomen**: *nom de personne ajouté au nom romain* en dehors de l'Italie et dès le Bas-Empire romain;
- **surnom**: nom familier autre que le prénom et le nom (exemple: Chichi pour Jacques Chirac);
- **topo-patronyme**: *patronyme qui reflète une origine géographique* (toponyme : nom indiquant une région, une ville, un village).

## 2. Onomastique des lieux :

- **agronyme**: nom de parcelle de terre non habitée ;
- **allonyme**: nom de lieu désignant concurremment un même lieu (exemple: Byzance, Constantinople et Istanbul);
- **anthropotoponyme**: nom de lieu formé sur le nom d'une personne;
- **choronyme**: *nom de lieu* ou de région issu d'une caractéristique géographique physique ou d'une particularité environnementale;
- **ornithonyme**: nom de lieu issu de celui d'oiseaux;

- **hagiotoponyme**: nom de lieu en rapport avec la sainteté;
- **hydronyme**: nom d'un cours d'eau ou d'une étendue d'eau;
- **limnonyme**: nom d'étendue d'eau (lac, étang...);
- **néotoponyme**: nom de lieu de création récente;
- **nésonyme**: nom d'île;
- **oronyme** : nom de montagne, de hauteur.
- **spéléolonyme** : nom de grotte.
- **odonyme**: nom de voie de communication;
- **sronyme** : nom de montagne, de hauteur.
- **polionyme**: nom de ville ou d'agglomération;
- **thalassonyme**: nom de lieu marin;
- **toponyme**: nom de lieu en général;
- **urbanonyme** : cf polionyme.

Management et marketing :

- *l'onomastique des organisations*, pour les noms d'entreprise, de sites web, de personnes morales ;

- *l'onomastique marketing*, pour les noms de marques et de produits.

**Les euphémismes.** Le mot « *euphémisme* » provient de deux mots grecs : « *eu* » - *bien* et « *phême* » *je parle* et signifie adoucissement descriptif dont on se sert pour cacher le vrai sens du mot. C'est un procédé sémantique très ancien. On retrouve dans les euphémismes les échos des anciens tabous – interdiction de langage, interdiction de prononcer tel ou tel mot de peur d'appeler le malheur sur soi. C'est pourquoi les premiers euphémismes furent les euphémismes de superstition, puis apparaissent les euphémismes de politesse ou de décence. Les peuples primitifs n'osaient prononcer les noms des animaux sacrés, des objets sacrés, par crainte d'appeler leur colère sur eux.

Ainsi, on nommait l'ours – le grand frère. L'argot connaît beaucoup d'euphémismes : *tuer* – *refroidir, apaiser, expédier* ; *fuir avec les objets volés* – *sauver la caisse, manger la grenouille*.

Ainsi, pour créer des euphémismes on recourt souvent à la métaphore ou à la métonymie : la veuve (la guillotine), la tante (le mont de piété).

On recourt aux euphémismes pour cacher les défauts des hommes, leurs vices. Ce sont des euphémismes de politesse ou de décence. Dans ce cas on a affaire à un procédé linguistique tout particulier qui porte le nom de litote ou amoindrissement de sens.

**La litote.** La litote peut être considérée comme un cas particulier des euphémismes. On l'emploie pour cacher, voiler les défauts, les vices des hommes. D'un homme pauvre on dit qu'il est à sec, qu'il loge de diable dans sa bourse, qu'il tire le diable par la queue. Parfois, la litote agit par antiphrase par l'emploi d'un mot ou d'une expression qui ont un sens opposé à celui du mot qu'on voile. On dit d'une personne laide qu'elle n'est pas belle, d'un travail qui est mal fait : «Votre travail n'est pas fameux». Ainsi on affaiblit le sens de l'énoncé.

**L'hyperbole.** L'hyperbole est un procédé propre à la stylistique. Pourtant, les hyperboles usuelles sont du ressort de la lexicologie.

L'hyperbole présente un emploi à disproportion des mots ou d'une expression. On exagère les faits en se servant d'hyperbole. Beaucoup de formules de politesse avaient originellement un caractère hyperbolique très prononcé, usé de nos jours. On dit aux invités : *Enchanté de vous voir, ravi de vous voir*, tandis qu'en réalité parfois on ne l'est pas du tout. On finit la lettre officielle par :

*Je vous prie d'agréer l'assurance de mon profond respect.*

Toutes ces formules de politesse fondées sur des hyperboles une fois acceptées deviennent vite banales. De nos jours sont très en vogue les expressions hyperboliques telles que :

*C'est formidable !*

*C'est tonnerre !*

*C'est renversant !*

*C'est épatant !*

*C'est assommant !*

*C'est tuant !*

*C'est crispant !*

*C'est rasant !*

Ce sont les expressions pour exprimer l'attitude du sujet parlant envers tel ou tel fait.

#### Questionnaire

1. Qu'est-ce que c'est l'onomastique.
2. Qu'est-ce que c'est l'euphémisme ?
3. A quoi servent les euphémismes ?
4. Qu'est-ce que c'est qu'une litote ?
5. Qu'est-ce que c'est que l'hyperbole ?

#### TEXTE SUPPLEMENTAIRE : L'HISTOIRE DU LEXIQUE FRANÇAIS

Le lexique de la langue abonde en métaphores, métonymies, catachrèses, euphémismes qui, une fois adaptés par elles passent ensuite inaperçus. Tous ces tropes enrichissent la langue lui permettent d'exprimer les fines nuances de la pensée. La première place revient à juste titre à la métaphore qui a fait et continue de faire un grand apport à l'enrichissement de la langue française.

De l'Antiquité jusqu'à nos jours, d'Aristote à Pierre Fontainer, de nombreux spécialistes de rhétorique se sont intéressés aux figures de sens, aux tropes. Les tropes n'ont pas de limites stables ils s'entrecroisent et s'entre-pénètrent à tout instant. Parfois le même mot peut être sujet à la métaphore, à la métonymie, à la catachrèse. Ainsi dans la locution proverbiale « autant de tête, autant d'avis » nous sommes en présence de l'emploi métonymique du mot tête. Le mot « tête » est également passé par catachrèse (l'oubli du sens primitif : *tête – pot*), ce mot connaît plusieurs emplois métaphoriques : *intelligence, esprit, raison, sang-froid*.

Ainsi au cours de l'histoire du français une quantité de mots ont subi une évolution sémantique. Chaque mot à sa propre histoire et sa propre destinée, l'histoire des mots est liée à l'histoire des choses, des notions. Si autrefois, encore au XVI siècle, la richesse en mots du vocabulaire français tenait plus à une abondance de synonymie qu'à une variété de notions à exprimer, les siècles

suivants – fait observer Gougenheime – ont mis l'ordre dans cette richesse lexicale et ont attribué à chaque mot une signification précise.

## Module 4 - L'EVOLUTION ET LA CREATION DES MOTS

### THÈME N°7 LA CONVERSION ET L'ABRÉVIATION DES MOTS.

#### LES MOTS COMPOSÉS

Plan :

La conversion :

- a) la substantialisation ;
- b) l'adjectivation ;
- c) l'adverbialisations
- d) le passage des mots autonomes aux mots outils.

Création de mots

L'abréviation.

Les mots composés

4. La composition des mots:

- a) les substantifs composés ;
- b) les adjectifs composés ;
- c) les verbes ;
- d) les adverbes composés.

**Mots clés :** *la substantialisation, l'adjectivation, l'adverbialisations, l'abréviation, la composition des mots, les substantifs composés, les adjectifs composés, les verbes composés, les adverbes composés, la composition apparente, la juxtaposition, l'ellipse, la composition par particule, la lexicalisation.*

La **conversion**. La conversion est généralement appelée « dérivation impropre » qui comprend le passage d'un mot d'une classe lexico-grammaticale à une autre. En passant dans la classe lexico-grammaticale le mot change de sens et de fonction syntaxique. Il change aussi sa place dans la proposition. La conversion

est une grande productivité dans la formation du nom. On peut substantiver n'importe quelle partie du discours en lui attribuant les qualités d'un nom.

La **substantivation**. La conversion peut se produire dans la catégorie du substantif :

Les noms propres deviennent noms communs par divers procédés. Exemple : *guillotine, champagne, franc*.

Les noms communs forment de nouveaux noms communs par changement de genre et d'article. Exemple: *la beauté - une beauté: 1. go 'zallik; 2. go 'zal, malika*.

Toute partie du discours peut se substantiver :

L'adjectif : International - l'international, marseillaise - la Marseillaise

Les participes (présent et passé) : militer – militant - un militant, enseigner – enseignant - un enseignant, agréger – agrégé - un agrégé, recevoir – reçu- un reçu

L'infinifitif : **dîner**- le dîner, devoir- le devoir, savoir- le savoir

L'adverbe : **trop** - le trop, peu - le peu

Les mots-outils substantivés sont fréquents en français: *pourquoi - les pourquoi, non - le non, oui - le oui, pour - le pour, contre - le contre*

**L'adjectivation**. Un autre type de conversion est l'adjectivation de différentes parties du discours tout d'abord des substantifs.

Les adjectifs tirés d'un substantif en apposition à un autre substantif. Exemple : robe chocolat – shokolatrang ko'ylak, sac crocodile – timsoh terili sumka, avion Air France – Fransiya havo yo'llari, cahier écolier – o'quvchi daftari.

Les participes présents et passés. Exemple : perdre - perdu, gâter - gâté, éclater - éclatant, pouvoir - puissant, finir - fini.

Les adverbes. Exemple : étage au-dessous - pastki qavat, chambre à côté – yon (qo'shni) xona.

L'adverbialisation. Le type suivant de conversion est l'adverbialisation des adjectifs.

Les adjectifs marquant la couleur deviennent les adverbes. Exemple : (V+Adj = V+adv.) - *rêver + rose, se fâcher + tout rouge*.

Les adjectifs qualificatifs: manger froid, voir claire, parler ferme, frapper fort.

Les adjectifs de relation: acheter français, voter centriste.

S'il y a deux adverbes formés du même radicale - un adverbe en **-ment** et un adjectif adverbialisé- ils ont habituellement des significations différentes : *tenir ferme (un bâton) - tenir fermement (à un principe) ; frapper fort (avec un marteau) - frapper fortement (les esprits).*

R. Georgin, parlant du large emploi adverbial des adjectifs dans le français d'aujourd'hui cite encore des paires semblables se distinguant par leur signification : *bref et brièvement ; chaud et chaudement ; claire et clairement ; droit et droitement ...*

Le passage des mots autonomes aux mots - outils

Les substantifs « pas, goutte, point » sont devenus des négations.

Nombre de substantifs font partie des locutions prépositionnelles et conjonctionnelles. Exemple : *à cause de, de peur que, grâce à.*

La conversion ou la formation morphosyntaxique des mots est un procédé intermédiaire entre la dérivation affixale et la composition française.

**Création de mots.** Le mot est rarement isolé dans le *Lexique*. Il fait souvent partie d'une **famille de mots** qui ont tous en commun un radical. Ainsi, par exemple, on peut observer les familles:

Paraître, apparence, apparition, comparution, disparition, transparent...

Solitude, solitaire, seul, désoler, désolation...

Dur, durcir, durement, dureté, endurer, endurcissement...

Dans chacune de ces familles, on voit nettement le **radical** (par, sol, dur). à ce radical sont adjoints des **affixes**. Placés avant le radical, ce sont les **préfixes**; ci-dessus: *ap-, com-, dis-, trans-, dé-, en-*. Placé après le radical, ce sont les **suffixes**; ci-dessus: *-ence, -tion, -ent, -ude, -aire, -er, -ent, -ement, -té.*

Le préfixe crée un composé: **Port, support, transport, report.**

Le suffixe crée un **dérivé**: **Port, porter, porteur, portuaire.**



Habituellement, le mot nouveau est fait d'un radical augmenté d'un préfixe et d'un suffixe:

Em- <b>barqu</b> -er	Par- <b>cour</b> -ir
Re- <b>mont</b> -oir	Dé- <b>règle</b> -ment

**L'abréviation des mots.** L'usage, par mode ou par nécessité, se permet d'abréger des mots en n'en donnant qu'une partie:

M. (Monsieur), M<sup>me</sup> (Madame), M<sup>lle</sup> (Mademoiselle),  
D<sup>r</sup> (Docteur), MM. (Messieurs), M<sup>e</sup> (Maitre), 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>,  
Télé (télévision), bus (autobus),  
3 F (3 francs), S.V.R. (s'il vous plait),  
A.-M. (Alpes-Maritimes).

**Abréviation** - retranchement de lettres dans un mot, des mots dans une phrase pour écrire plus vite ou prendre moins de place (définition par le dictionnaire Robert). On distingue deux types d'abréviation :

a) l'abréviation par coupure des mots et b) par juxtaposition des lettres initiales d'un groupement de mots (les sigles). Le premier type d'abrévés est bien répandu parmi les substantifs composés. On coupe habituellement la fin du mot, son initiale étant plus significative. Ce procédé s'appelle l'abréviation par apocope. Le retranchement se termine habituellement par **-o-** « pseudo-suffixe », la généralisation du timbre de la voyelle qui apparaît dans *promo*, *interro*, *campo*, *expo*, *vélo*, etc. D'où des formations telles que *mécano*, *socio*, *prolo*, *projo* (*projecteur*).

Parfois des mots simples ou les dérivés sont sujet à coupure en premier lieu dans les jargons professionnels : l'argot scolaire : *Prof*, *fac*, *bac*, *agrégé* (*agrégation*), *récré* (*récréation*) ; le jargon technique : *accu* (*accumulateur*), *carburo* (*carburateur*) ; l'argot des casernes : *géné* (*général*), *permis* (*permission*), *convalo* (*convalescent*).

Dans la langue contemporaine existe un autre type d'abrévés, les sigles consistent en la juxtaposition des lettres initiales des composants d'un groupement

de mots qui se prononcent habituellement avec leur valeur alphabétique. Le genre de l'abrégié dépend du premier mot de ce groupement :

**F.D.I.F** (La Fédération démocratique internationale des Femmes)

**M.D.C** (Mouvement des citoyens)

**O.S.C.E** (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe)

**R.F.I** (Radio – France Internationale)

**H.C.R** (Haut Commissariat des Nations unie aux réfugiés)

**R.D.C** (République démocratique Congo)

**E.N.A** (Ecole nationale de l'administration), etc.

**Mots composés.** Les mots composés sont formés de deux ou plusieurs mots associés. C'est un groupe de mots qu'on ne dissocie plus, tantôt soudés (gen+darme, beau+coup, porte+feuille), tantôt liés par le trait d'union (avant+poste, va+et+vient), tantôt libres (*chemin de fer, pomme de terre, faire savoir*).

**La composition française** est un phénomène linguistique délicat et complexe. Dans le français d'aujourd'hui la composition des mots se rattache à la formation syntaxique des mots. Souvent aucun signe extérieur n'indique en français la composition. C'est l'unité d'images, de fonction syntaxique, qui fait l'unité du composé.

**Le composé français** présente un tout unique du point de vue du sens de la phonétique et de la grammaire. C'est un seul groupe rythmique, un seul terme de la proposition, un tout sémantique : *pomme de terre (f), arc-en-ciel (m)*. La majeure partie de mots composés est créée par la lexicalisation des groupements syntaxiques. Seuls les composés savants sont formés à l'aide de l'adjonction de deux ou de plusieurs radicaux : *agrochimie, radiotélescope*.

Les composés français ont toujours l'accent sur la dernière syllabe. Leur orthographe est très varié. On trouve les composés s'écrivant à un seul mot :

*bonhomme, vinaigre* ; les composés s'écrivant avec un trait d'union : *beau-père (m), cache-nez (m)* ; les composés s'écrivant à part : *fer à cheval, fer à repasser*.

Un éminent linguiste français A. Darmesteter répartit tous les composés en trois groupes :

Composition apparente ou juxtaposition.

Composition proprement dite ou elliptique.

Composition par particule.

La composition apparente ou juxtaposition groupe des mots d'après les lois ordinaires de la langue française, suivant les règles de la grammaire et de la syntaxe : *pomme de terre, gendarme, vinaigre*.

La composition proprement dite ou elliptique repose sur l'ellipse. Dans le composé *timbre-poste* il y a l'ellipse des prépositions **de** ou **pour** : *timbre de la poste ou timbre pour la poste*. Dans le composé *arrière-boutique* toute une proposition fait l'ellipse : *boutique qui est en arrière*.

La composition par particule comprend les composés dont le premier élément est un adverbe ou une préposition : *bien heureux, soumettre, embarquer*. Cependant, dans le français d'aujourd'hui on voit habituellement dans ces créations qu'un seul radical est significatif, l'adverbe ou la préposition devenus des véritables morphèmes.

Les substantifs composés forment le groupe le plus nombreux des composés. Les substantifs composés apparaissent en français à la suite de la lexicalisation des groupements syntaxiques les plus diverses.

Les substantifs composés peuvent être classés suivant la nature des groupements syntaxiques lexicalisés :

Composés par apposition. L'un des substantifs devient le qualificatif de l'autre et forme avec celui-ci une unité lexicale indissoluble : *café – concert (m), wagon-lit (m), avion-radar (m)*.

Nombre de composés sont formés à la suite de la lexicalisation des groupements «adjectif + substantif» ou «substantif + adjectif». C'est un procédé très ancien : *bonhomme, gentilhomme, belle-fille, plafond, sang-froid, coffre fort*.

Les composés tirés du groupement «substantif κ de κ substantif» sont très répandus jusqu'à nos jours ce qui s'explique par le caractère essentiellement analytique de la langue française d'aujourd'hui : *chef d'œuvre, pomme de terre, eau-de-vie*.

Très répandus sont aussi les composés formés d'un adverbe ou d'une préposition et d'un substantif : *arrière-dent, arrière-plan, arrière-pensée, avant-centre, sous-partie*.

Nombreux sont les substantifs composés qui apparaissent dans la langue à la suite de la lexicalisation du groupement composé à terme verbal : *gratte-ciel (m), brise-glace, coupe-papier, vide-ordures*.

La lexicalisation des propositions entières est aussi un groupe très répandu des composés : *un va-nu-pieds, un sauve-qui-peut, un vient de paraître*.

Encore un type des composés très productifs présente l'adjonction de deux ou de plusieurs radicaux de formation savante. Ce modèle est très ancien. On y trouve deux espèces de radicaux :

1) tous les radicaux sont d'origine savante (grecque ou latine) *magnétophone, télescope*.

2) l'un des radicaux est d'origine savante, l'autre – populaire : *radioactivité, radio canal, électrothérapie*.

**Les adjectifs composés.** D'après le principe morphologique on peut classer tous les adjectifs composés en quatre groupes essentiels :

Les adjectifs composés de deux adjectifs et de formation populaire : *sourd-muet, aigre-doux*.

Les adjectifs composés d'un adjectif et d'un participe : *clairvoyant, nouveau-né*.

Les adjectifs composés d'un adverbe et d'un adjectif ou participe : *bienheureux, bien-aimé*.

Les adjectifs composés de deux adjectifs de formation savante se rapportant habituellement à la terminologie politique. Ce type est très productif : *franco-ouzbek, socioculturel, électronique*.

**Les verbes composés.** La composition n'est pas propre aux verbes français. Les créations telles que *saupoudrer, colporter, maintenir* qui comportent un substantif et un verbe sont des modèles morts. Actuellement on ne voit pas de créations nouvelles.

**Les adverbes composés.** On voit en français un nombre considérable d'adverbes composés.

Les adverbes composés de deux adverbes : *là-dedans, ci-dessus*.

Les adverbes composés d'un adjectif et substantif : toujours (tous les jours), longtemps, autrefois. Des participes présents devenus adverbes qui comportent un pronom ou un substantif préposé : *cependant (cela pendant), maintenant (en tenant avec la main)*.

On trouve les adverbes composés créés par la répétition du même substantif : *tête à tête, vis-à-vis*.

## Questionnaire

1. Pourquoi la conversion porte le nom de la formation morphosyntaxique des mots ?
2. Quelles parties du discours peuvent se substantiver ?
3. Parlez de l'adjectivation et de l'adverbialisations.
4. Donnez la définition de l'abréviation.
5. Combien de types de l'abréviation existent-ils dans la langue française?
6. Donnez les exemples de l'abréviation qui existent dans votre langue natale (ouzbek, russe, etc.) ?
7. Quels sont les trois groupes essentiels des mots composés ?

8. Citez les substantifs composés (différents types) ? Comment sont formés les adjectifs, les verbes et les adverbes composés ?

#### TEXTE SUPPLÉMENTAIRE : LES MOTS COMPOSÉS

La composition populaire forme une unité lexicale nouvelle à partir d'éléments pouvant fonctionner de manière autonome dans l'énoncé. Un mot composé n'évoque qu'une seule image conceptuelle: un *œil-de-bœuf* (fenêtre ronde), un *œil-de-perdrix* (durillon), une *pomme de terre*...

1) Composés de type archaïque. En ancien français, on pouvait dire : *le fils Aymond*, ou *le fils à Aymond*, ou *le fils d'Aymond*.

De la 1<sup>ère</sup> tournure, il reste : *l'Hôtel-Dieu*, ainsi que *timbre-poste*, etc., tout ce qui correspond à nom + complément du nom sans préposition (dans le Nord : *la maison mononc' Léon*)

De la 2<sup>ème</sup> : *filis-à-papa* (fam.: la fille à la concierge).

2) Les mots composés de types vivants. La composition vivante est celle qui peut donner naissance à des composés nouveaux sur des modèles qui existent : 2 noms associés par juxtaposition (*trésorier-payeur*) ; nom + nom complément avec préposition (*eau-de-vie*, *salle-à-manger*, *arc-en-ciel*) ; nom + adjectif (*coffre-fort*) à noter que l'antéposition de l'adjectif est archaïque : *belle-sœur*, *blanc-bec*, *rouge-gorge* ; verbe + COD (*tire-bouchon*), ou verbe + complément avec préposition (*tire-au-flanc*, *pince-sans-rire*)...

L'usage a soudé nombre de mots composés : *bonhomme*, *portefeuille*, *gendarmes*, *vinaigre*, *maintenir*, *saupoudrer*, *colporter*...

Les auteurs, ou les gens ordinaires, peuvent en créer de nouveaux: la *marmite-budget* (Hugo), les *passagers-kilomètres*, une *valeur-refuge*, + mots avec *témoin*, *refuge*, *masse*... ; un *pousse-toi-d'là-que-j'm'y-mette*...

On crée aussi des syntagmes qu'on peut considérer comme des noms composés, ou qui le deviendront: une *assistante sociale*, les *eaux usées*, le *petit coin* (y a-t-il un *grand coin* ?).

Autres formations. On peut rapprocher de la composition certaines formations qui utilisent des **locutions** : les locutions verbales par exemple, souvent avec un verbe de base comme *avoir* : *avoir peur*, mais aussi en ce qui concerne les **mots grammaticaux** :

- des locutions adverbiales : *sur-le-champ*, *peu à peu*, *de grand matin*, à la dérobée...

- certains pronoms : *celui-ci* (pronom + adverbe), *quelqu'un*, *n'importe qui*...

- les prépositions et les conjonctions sont souvent des locutions, qui se terminent souvent par *de*, *à* (prépositions) ou *que* (conjonctions) : *afin de* / *afin que*, *de façon à* / *de façon (à ce) que*, / *grâce à* / *parce que (pour ce que)*, *jusqu'à* / *jusqu'à ce que*...

Certains mots depuis quelques années commencent à changer de sens. Il peut y avoir plusieurs raisons à cela :

1. Par ignorance pure et simple, la « méthode globale » ayant fait des ravages définitifs. On n'éprouve plus le besoin de lire, de s'instruire, de vérifier

2. Par confusion des sens : on emploie les mots les uns pour les autres, toujours sans souci de vérifier. L'emploi d'un dictionnaire semble être « en option », comme on dit plaisamment. Ces deux premières raisons sont liées.

3. Par emprunt, surtout à l'anglo-saxon ; on ne se donne plus la peine de traduire correctement, de trouver le mot juste. C'est le règne des « faux-amis ».

4. Enfin, et surtout, en forgeant des sens nouveaux de toute pièce à partir d'un mot ancien afin de camoufler une réalité. Il s'agit de joyeux barbarismes. Certains distingués fonctionnaires ou agents de l'administration se triturent et se torturent les méninges afin de produire des mots ou expressions acceptables, convenables idéologiquement et qui déforment le sens normal des mots, et par là-même notre perception de la réalité.

## THÈME N° 8 : LES EMPRUNTS AUX AUTRES LANGUES.

Plan :

Les causes de l'apparition de l'emprunt.

2. Les emprunts au latin.

3. Les emprunts au grec, à l'anglais.

4. Les emprunts aux langues romaines et germaniques.

5. Les types d'emprunts.

**Mots clés :** *L'emprunt, la langue des Celtes, la langue des Francs, les mots d'origine celtique, les mots d'origine germanique, le fond héréditaire du français, la date conventionnelle, une langue étrangère, une minorité nationale*

L'emprunt. Les locuteurs d'une langue emploient (empruntent) souvent un élément d'une autre langue, par paresse, par euphémisme, ou à cause d'une mode qui fait valoriser cette langue. De là l'emploi de mots anglais comme les suivants en français: *Hamburger, fast-food, sneaker, leader, winch, waters.*

Dans d'autres cas, une idée innovatrice ou un objet nouveau est emprunté avec le nom qui le désigne. De là les mots français suivants: affect (allemand), futon (japonais), pizza (italien), realpolitik (allemand), palov (ouzbek).

Ces mots d'origine étrangère s'appellent des emprunts (ou mots d'emprunt).

Le vocabulaire de la langue française change régulièrement. Son lexique varie et s'enrichie à toute époque. Le phénomène linguistique, l'emprunt aux autres langues est lié au développement de la société, à l'histoire du peuple. Le progrès de la science de la technique celui de la vie politique et de la mentalité humaine les relations commerciales et culturelles entre les peuples contribuent largement à l'emprunt.

À la faveur du croisement du latin populaire avec la langue des Celtes sur le territoire de la Gaule et avec celle des Francs un bon nombre de mots d'origine celtique et germanique sont entrés dans le fonds héréditaire du français. Ce sont des termes militaires : *Guerre, guetter, hache.* Des mots nommant les institutions politiques et judiciaires : *Aller, bannir, gage.* Des mots du vocabulaire de la vie



sociale et privée : *Choisir, gagner, garder, gerbe, haïr, halle, riche, alouette*. L. Duroy fait remarquer que la date de l'emprunt est plus ou moins conventionnelle.

Donc, l'emprunt est un mot ou un élément de mot pris par le français à une langue étrangère ou bien à une minorité nationale habitant la France (*breton, basque, flamand*).

Le peuple recevant un objet nouveau ou une notion jusque là inconnu d'un autre peuple accepte en même temps le nom de l'objet ou de la notion. C'est ce qu'on appelle l'emprunt lexical. Par exemple on a emprunté à l'anglais les termes de marine : **dock, shop** ; de cinéma : *producteur, sunlight* ; de politique et d'économie : *leader, dumping, reconversion* ; de chemin de fer : *wagon, tender, rail*.

Les mots désignant des produits naturels ou des animaux exotiques : *colibri* vient de la mer de Caraïbes ; *kangourou* de l'Australie ; *tomate* du Mexique. Mais les langues s'approprient aussi des traits morphologiques, des significations, parfois des tours syntaxiques. Plusieurs suffixes du français ont une origine germanique. Ainsi le suffixe **aud-** vient des mots germaniques *bald-* «*audacieux*» et *wald-* «*maître*». Par exemple : *Arnaud, Renaud, Rigaud*.

Les langues empruntent aussi les unes aux autres la formes interne des mots. Ce type d'emprunt est appelé calque. Le composé français – *bas-bleu* est modélé sur l'anglais «*blue – stocking*», chou-fleur sur l'italien «*cousolfiore*».

**Les emprunts au latin.** L'emprunt à la langue latine a commencé à l'époque de la formation du français et continue jusqu'à nos jours. On révèle les mots empruntés au latin au cours du Moyen Age (IX – XV siècles).

Les emprunts au latin pénètrent dans la langue française par les œuvres des classiques latins. Ils se rapportent au vocabulaire d'église et de jurisprudence. Ce sont les mots : *lampe, huile, autorité, contrat, criminel, procès*.

Au XVI siècle à l'époque de la Renaissance le nombre d'emprunts au latin augmente. Les mots – *agriculture, éducation, structure, complexe, pacifique, sociale, assimiler, exister, etc.*

**Les emprunts au grec.** Le français connaît un grand nombre de mots pris directement au grec. La plupart de ces mots sont des termes spéciaux. Au XVI siècle le français emprunte des mots tels que : *athée, enthousiaste, philanthrope, amphibie, bibliophile, hygiène, agronome*. Comme le latin la langue grecque a fourni au français les éléments formatifs qui restent productif à présent.

**Les emprunts à l'arabe.** Au XII siècle dans le vocabulaire français on peut déjà trouver des mots d'origine arabe tels que – *amical, coton, gazelle, girafe, hasard, jupe, matelas* ; au XIII siècle – *arsenal, alcool, almanach, etc.* Les mots empruntés à l'arabe sont des noms concrets désignant les produits ou les objets d'Orient. L'épanouissement des mathématiques et de l'astronomie arabe a fourni au français les termes tels que – *algèbre, chiffre, azimut, zénith*. On peut citer comme des emprunts récents les mots tels que – *cheik, mosquée (XIX s.)*.

**Les emprunts aux langues romanes.** Le Provençale a donné au français quelques mots désignant des produits locaux : *luzerne, muscat, nougat* ou bien des mots usuels : *caisse, auberge, ballade, rossignol*, environs 400 mots.

Au XIV – XV siècles le vocabulaire français comprend plusieurs mots d'origine italienne dont la plupart sont des termes de guerre et de commerce comme *bastion, brigade, canon, cavalcade, citadelle, douane, poste*.

Les emprunts à l'italien datant du XVI et du XVIII siècle sont très variés et se rapportent aux domaines les plus différents. Ce sont des termes d'art et de science dont la grande partie appartient à l'architecture : *mosaïque, arabesque, arcade, corniche, figurine, pilastre, façade*.

La musique au XVI s. est liée à la poésie et à la danse. Ce sont : ballet, carrousel, trombone, violon, sourdine, concerto, sonate, allegro, chœur, compositeur, pianiste, opéra, maestro.

Les premiers emprunts à l'espagnol datent du XV s. L'espagnol a donné au français plusieurs termes militaires, maritimes, littéraires et artistiques : *adjudant, bandoulière, casque, camarade, flottille, romance, sérénade, mantille, sieste*,

*cigare*. Une série de noms de produits coloniaux ont paru en français : *tabac, maïs, cacao, tomate, chocolat, vanille, coton, safran*.

L'espagnol a donné au français près de 300 mots.

Au portugais le français doit les mots tels que : fétiche, caste, caravelle, bayadère. L'emprunt au portugais des produits exotiques est passé en français : acajou, bambou, mandarin, banane.

**Les emprunts au germanique.** Les mots empruntés à l'allemand au XVI s. sont rares. Les emprunts à allemand présentent trois grands groupes :

1. Des termes militaires. 2. Des termes scientifiques.

Des mots se rapportant aux différents domaines de la vie de tous les jours.

Les termes militaires pénètrent dans la langue française au cours de nombreuses guerres entre les 32 pays. Ce sont : **sabre, halte, nazi, cobalt, zinc**.

A côté de termes militaires et scientifiques on trouve de différents mots désignant des objets et des actes de la vie quotidienne : **bock, chope, vasistas, valse, zigzag**.

**Les emprunts à l'anglais.** L'influence anglaise sur le français commence au XVII s. et au XVIII s. Le nombre de mots empruntés à l'anglais augmente. C'est à l'anglais que le français doit plusieurs termes maritimes : *dock, drague, paquebot, tonnage, yacht* ; les termes de la vie politique et sociale : *comité, verdict, vote, jury, bill, budget, congrès, club, session, boycott, interview, meeting* et des mots usuels : *festival, flirte, cottage, brandy, square*. Vers la fin du XIX s. et au XX s. ont apparu les mots tels que : *football, match, record, sport, touriste*.

Comme on vient de voir l'emprunt enrichit beaucoup la langue. L'emprunt est plus fréquent et le plus apparent à celui d'un mot étranger. Le peuple recevant un objet nouveau ou une notion jusque là inconnue d'un autre peuple, accepte en même temps le nom de l'objet ou de l'action. Ce type d'emprunt est appelé – l'emprunt lexical. Par exemple : **wagon, rail** de l'anglais.

**Questionnaire :**

1. Quels sont les époques les plus riches d'emprunts en français ?

2. Citez les emprunts aux différentes langues ?
3. Quels types d'emprunts existent-ils ?
4. Quelles sont les particularités lexicales
5. Quel serait le pourcentage des emprunts?
6. Est-ce que ce pourcentage varie selon la partie du discours, selon la communauté, la modalité, ou le domaine de la société?

TEXTE SUPPLEMENTAIRE : LA TERMINOLOGIE SPECIALE.  
L'ARGOT. JARGONS DE PROFESSION.

L'ARGOT. L'argot puise son lexique de la langue générale. Il se sert de l'emploi métaphorique : «bâtons» pour les jambes; «cochon, chameau, corbeau, singe» pour patron; «museau» pour nez; «patte» pour jambe; «lard» pour graisse; «creuver ou poudre» pour accoucher; «descendre ou refroidir» pour tuer; «claquer du bec» pour mourir; «clouer du bec» pour faire taire.

La langue n'est pas une création d'une classe quelconque, mais le produit de toute la société et sert de moyen de communication à toutes les classes. Mais les classes, les différents groupes sociaux tâchent souvent d'utiliser le lexique de la langue dans leurs propres intérêts en créant des termes particuliers. L'argot des déclassés ou jargon utilise la grammaire et la phonétique de la langue générale, il n'a de propre que son lexique. Il sert de moyen de communication aux malfaiteurs. F. Gadet estime que l'argot demeure pendant longtemps **lexique spécial** le lexique usuel termes spéciaux liens sémantiques un lexique autonome, jusqu'à ce que le début du XIX<sup>ième</sup> s. voit la disparition des grandes bandes isolées: les bandits se mêlant à la vie citadine des bas-fonds, l'argot par son individualité, et ses éléments se déverse dans la langue populaire qui elle-même d'influence.

Selon Albert Dauzat,<sup>3</sup> chez qui nous trouvons une étude approfondie des argotismes «*la métaphore est une des principales forces créatrices des langages argotiques, comme de tous les parlars populaires*». En argot on trouve tous les

---

<sup>3</sup> Auteur de plus de quarante ouvrages et de plusieurs centaines d'études sur les sujets les plus variés, A. Dauzat était considéré à juste titre comme l'un des maîtres de la linguistique contemporaine. Philosophie du langage, méthodologie du français, onomastique, géographie linguistique, étymologie, dialectologie, argots

procédés de formation propre à la langue générale: à l'aide des affixes - *bonjourier* (*voler les chambres d'hôtel*); à l'aide d'abréviation – *bide* (*bidon*), *déguise* (*déguisement*); à l'aide de conversion – *la dure* (*la prison*); l'argot recourt à l'emprunt – les emprunts plus récents sont faits à l'anglais – *business, job, turf* - à l'allemand - **chloff**; à l'arabe - **zob, maboul**.

L'argot semble se renouveler rapidement, selon un certain effet de mode encore amplifié à l'heure actuelle par la rapidité de saisie par les médias. Mais on ne doit pas abuser des argotismes. L'emploi abusif de ces derniers nuit à la clarté de la langue.

**Jargons de profession.** En dehors du fonds usuel du lexique se trouvent également la terminologie spéciale et les jargons de profession. On appelle *lexique spécial* le lexique usuel, termes spéciaux, liens sémantiques, l'ensemble du vocabulaire propre à un groupe professionnel. En comparaison avec des parlers locaux qui ont leurs particularités phonétiques, grammaticales et lexicales, les jargons de profession ne diffèrent de la langue générale que par leur vocabulaire. L'usage des jargons professionnels est limité de même que celui des jargons de classe. Mais ce sont des limites d'ordre professionnel et non pas social. Chaque métier a son vocabulaire à lui. Il existe l'argot ou jargon des mineurs, des typographes, des cordonniers, des marins, des médecins. Parmi les plus connus sont à citer le jargon ou l'argot scolaire qui emploie largement des abrégés : *philo, prof, géo, trigo, bac*. Nous y trouvons des synonymes : *piocher, potasser, chiader* (*étudier*).

**La terminologie spéciale.** Bon nombre de termes de profession entrent à tout instant dans le lexique usuel de la langue française. Ainsi l'expression «**avoir de la veine**» (*avoir de la chance*) est prise du vocabulaire des mineurs; «**bossier**» (*travailler*) est tiré de celui des marins. Les jargons de profession à leur tour s'enrichissent en spécialisant le sens des mots usuels de la langue nationale. Ainsi le mot «**arbre**» signifie dans la terminologie spéciale – *mil, o'q*; «**dent**» - *tish*.

Chaque science a sa propre terminologie qui est appelée à refléter ses progrès. Le **terme** est un mot qui désigne une notion spéciale. La terminologie spéciale présente un système établi de signes qui se caractérisent par sa stabilité et monosémie. Le développement de l'industrie, les progrès de la science font naître une quantité de termes spéciaux. Ainsi le progrès de la médecine a donné : *radiothérapie, vitaminothérapie, galvanothérapie*. Le succès de la radiotechnique : *téléphone, télévision, télécommunication*. Les progrès de l'énergie nucléaire : *électron, positron, proton*.

La terminologie spéciale selon M. Dubois et le fond usuel lexical sont en étroit contact, un échange perpétuel s'effectuant entre eux. Ainsi la terminologie crée de termes nouveaux en premier lieu à l'aide des suffixes : **-eur, -euse, -ier** – *mineur* ; **-age, -ment, -ation** – *forage (сверление), perçage (пробивка)*. Ses suffixes d'adjectifs sont répandus dans la terminologie: **-ique, -al, -if, -ive, -ible** – *atomique, spasmodique, corrosif, fusible*.

Les suffixes verbaux les plus productifs sont: **-er, -ifier, -iser** – *gommer, aciduler, électrifier, réaliser*.

Il existe des suffixes qui ne sont propres qu'à la terminologie spéciale: **-ine, -ite, -ose** – *insuline, bronchite, dime drôle*.

Parmi les préfixes répandus dans la terminologie sont: **sur-, super-, ultra-, de-, contre-, non-** – *anticancéreux, ultra sélectif, super radar, non-dirigé, démodulation*.

Ainsi la création des termes nouveaux se fait à l'aide des procédés de formation de la langue générale et est étroitement liée au progrès de la vie politique, économique et actuelle.

### **Questionnaire**

1. Qu'est-ce que c'est que le dialecte et les parlers locaux ?
2. Quels sont les principaux dialectes de la France féodale ?
3. Quand a été formée la langue nationale française ?
4. Quelle est l'image langagière de la France d'aujourd'hui ?

5. Quels sont les procédés de la formation de l'argot?
6. Quels sont les procédés de la formation de la terminologie?
7. Citez les exemples de l'argot scolaire.

## COURS PRATIQUE

### TEXTE SUPPLEMENTAIRE 1: PHRASEOLOGIE.

Plan :

Le sens du mot dans la phraséologie.

Classification sémantique : trois types essentiels.

Locutions proverbiales.

Particularités des locutions phraséologiques

La synonymie dans la phraséologie.

**Mots clés :** *La phraséologie, les locutions phraséologiques, les groupements synthétiques (unités indécomposables), les groupements intermédiaires, les groupements analytiques, les locutions proverbiales, la synonymie dans la phraséologie, la classification sémantique, la classification structurale, les tendances analytiques.*

Le mot « phraséologie » a un double sens. Au large sens du mot la phraséologie c'est l'aspect particulier de la lexicologie ou même une branche indépendante de la linguistique qui a pour but d'étudier les groupements stables (locutions phraséologique). Au sens étroit du mot la phraséologie de Balzac ou d'Aragon par exemple c'est l'ensemble de locutions phraséologiques dont se servent ces écrivains. Le linguiste suisse Charles Bally a classé les locutions phraséologiques françaises et a établi leurs traits particuliers. Charles Bally répartit tous les groupements de mots selon le degré de la soudure de leurs parties composantes en deux types polaires : groupements passagers (libres) et unités indécomposables.

La phraséologie que nous étudions a pour but de définir les groupements stables, de leur classe, d'établir les causes de leur degré de stabilité de fusion sémantiques et de leur structure. D'après la classification sémantique on peut les répartir en 3 types essentiels :

1. Les groupements synthétiques (unités indécomposables).
2. Les groupements intermédiaires.
3. Les groupements analytiques.

Les groupements synthétiques se caractérisent par le plus haut degré de la fusion, de leurs parties composantes. Les significations des mots isolés y cessent d'avoir une existence indépendante et forment un tout sémantique indissoluble. Par exemple : *juger à huit clos, au fur et à mesure, n'être pas dans son assiette, loger le diable dans sa bourse*. Ce type de locution est équivalent aux unités indécomposables de Charles Bally.

Deuxième type de groupements (intermédiaires) dont les éléments sont stables et moins soudés que le premier et occupe une position intermédiaire entre 2 types polaires. Ils ne sont pas entièrement indécomposables mais ils ne sont non plus conformes à la norme grammaticale du français d'aujourd'hui. Par exemple : *Faire peur, avoir faim, à poings fermés, prendre congé, à cause de, grâce à, à belles dents*.

Le français de nos jours ayant des tendances analytiques très prononcées abonde en périphrases de toutes sortes. La majeure partie de ces périphrases est conforme à la norme grammaticale du français ce qui permet de les rapporter aux locutions analytiques. Par exemple : *subir un examen, subir un échec, subir une défaite, subir un changement*.

On trouve en français un nombre de locutions à valeur expressive. Ces groupements de mots constituent un groupe à part dans la phraséologie celui de locutions proverbiales. Ils diffèrent aussi par la soudure sémantique de leurs parties composantes. On y voit : *donner un brebis à garder au loup, raisonner comme une pantoufle, pleurer comme une vache*. Ces groupements de mots constituent un



groupe à part dans la phraséologie – celui de locutions proverbiales. Du point de vue de leur formation on peut répartir les locutions proverbiales :

*Locutions fondées sur l'emploi métaphorique* : donner un œuf pour avoir un bœuf, déchirer la main qui nourrit, écraser dans l'œuf.

*Locutions basées sur l'emploi métonymique* : vingt têtes, vingt avis, avoir une bonne tête.

*Locutions basées sur une hyperbole*: faire d'une mouche un éléphant, être cousu d'or.

*Locutions basées sur le pléonasm*e (répétition des mots dont le sens est identique): à tort et à travers, n'avoir ni sou ni maille, une seule et même personne, être tout sucre tout miel.

*Locutions basées sur des jeux de mots*: prendre l'air entre deux airs, léger comme un éléphant, aimable comme une porte de prison.

Outre la classification sémantique basée sur le degré de la fusion des composants d'une locution il y a la classification structurale. On peut répartir toutes les locutions en : *locutions nominales, verbales, pronominales, adverbiales et locutions prépositives ou conjonctives*.

**Locutions nominales** : coup de main, pauvre diable.

**Locutions verbales** : avoir soif, voir clair, se mettre en colère.

**Locutions pronominales** : tout à coup, jamais de la vie.

**Locutions prépositives ou conjonctives** : à cause de, grâce à.

Comme on l'a vu, le français d'aujourd'hui abonde en toutes sortes de périphrases nominales, verbales, adverbiales, qui permettent d'exprimer les plus fines nuances de la pensée.

Les particularités lexicales des locutions françaises sont conditionnées par les particularités du système lexical français, par l'histoire du peuple français. Ainsi **le bœuf et l'âne** étant largement utilisés dans l'économie agricole de la France leurs noms servent à former une quantité de *locutions proverbiales*:

Brider l'âne par la queue; monter sur un âne (faire une gaffe); passer du coq à l'âne; méchant comme un âne rouge, l'amour apprend aux ânes à danser.

Avoir un bœuf sur la langue, être le bœuf, fort comme un bœuf etc.

La renommée mondiale de la France dans la production des vins a fait naître plus de 50 locutions avec le mot **vin**: *être entre deux vins, avoir un vin gai, à bon vin bon latin, quand le vin est tiré, il faut le boire.*

Chaque peuple a ses animaux, ses plantes, ses objets. Les Français aiment à former les locution phraséologiques avec les mots *la chèvre, le chou, le lapin, le cochon, la vache*: *ménager la chèvre et le chou, aller en lapin, un vieux lapin, pleurer comme une vache, tête de cochon, entre quatre yeux, tirer aux quatre chevaux, se mettre en quatre.*

**La synonymie dans la phraséologie.** Comme les synonymes lexicaux, **les synonymes phraséologiques** peuvent traduire les divers aspects de la même notion ou des notions rapprochées. Parmi les locutions phraséologiques synonymes sont à distinguer les variantes synonymiques de la même locution et locutions phraséologiques basées sur les images différentes.

On doit distinguer parmi les variantes synonymes :

**Les variantes à composant nominal différent:** avoir le cœur par la bouche, avoir le cœur sur les lèvres, avoir le cœur sur la main.

**Les variantes à composant verbal différent:** prêter (dresser, tendre) l'oreille, pencher (plier, baisser) la tête.

Les variantes synonymes à différenciation grammaticale. Basées sur le même lexique, les variantes synonymes différent: par l'emploi du déterminatif: la main (sa main) droite ne sait que fait la main gauche (sa main gauche); par le nombre du substantif: avoir la dent longue (les dents longues); par l'emploi des prépositions: être en déchéance, dans la déchéance; par l'emploi des formes pronominales ou non pronominales des verbes: donner du mal à quelqu'un, se donner du mal; par l'emploi de la négation: bien mal acquis ne profite guère (pas).

Vu les tendances analytiques très prononcées du français d'aujourd'hui, la création des groupements stables est pour le français moderne une source inépuisable d'enrichissement de toutes les parties de son vocabulaire.

## TEXTE SUPPLEMENTAIRE 2: LES DIFFERENCIATIONS TERRITORIALES ET SOCIALES DU LEXIQUE FRANÇAIS.

Plan :

1. Les trois groupes principaux de dialectes en France féodale.
2. La formation de la langue française.
3. Les différenciations à l'état actuel.

**Mots clés :** *Le dialecte, la formation de la langue française, les différenciations linguistiques, l'argot, les jargons de profession, la terminologie, le lexique spécial, le lexique usuel, les termes spéciaux, le lexique autonome les liens sémantiques.*

Le lexique de toute langue a des particularités locales. Les dialectes et les parlers locaux sont au service de toutes les classes d'une population habitant un territoire déterminé. A l'encontre des jargons de classes les parlers locaux servent sans distinction à toutes les classes du territoire où ils se sont parlés, mais ils peuvent avoir des différences lexicales, phonétiques, grammaticales.

Comme on sait l'un des dialectes ou tout un groupe de dialectes peut donner naissance à la langue nationale. Tel est le cas de dialecte de Centre y compris le dialecte d'Ile-de-France dont le rôle prédominant date du XIII siècle. A l'époque du féodalisme on observe le morcellement linguistique conditionné par la dislocation géographique, économique et sociale de la France.

Les principaux dialectes de la France féodale étaient au Nord et à l'Ouest - le francien, le breton, le normand, le picard et d'autres ; au Sud et sur le Plateau Central - *le provençal, le languedocien, le dauphinois, l'auvergnais, le gascon, le limousin*. Ces dialectes avaient leurs particularités. Ainsi les dialectes du Midi (de

la langue d'oc) conservent bien, même aujourd'hui les formes des anciennes conjugaisons et déclinaisons, les tendances analytiques y étaient moins prononcées. Par contre les éléments gaulois ainsi que germaniques se sont mieux maintenus dans les dialectes du Nord (de la langue d'oïl).

Les dialectes franco-provençaux ceux des provinces situées à la frontière de la France avec la Suisse avait un caractère double, possédant le vocalisme de la langue d'oc et le consonantisme et la palatalisation de la langue d'oïl (**dialecte alsacien, parlers lorrains, parlers savoyards**).

Une nouvelle étape commence avec le XIII s., avec la prédominance grandissante de la royauté et de sa propre langue. Les dialectes littéraires se sont pratiquement éteints en tout que variété du français. A l'époque féodale les intellectuels et le clergé étaient bilingues, le latin étant la langue parlée des études.

Le XV s. marque un nouveau tournant dans l'histoire sociale et linguistique de la France. Paris voit s'opérer à son profit la centralisation administrative, politique et sociale, ce qui unifie la langue des habitants de la France. Le latin est chassé peu à peu de toutes ses positions.

L'ordonnance du roi de France François I<sup>er</sup> (**Villers-Cotterêts**) en 1539 oblige à rédiger en français tous les documents juridiques. Le français gagne tout d'abord la philosophie, puis les autres sciences. Pourtant la littérature dialectale subsiste jusqu'au XVI s.

M. Cohen fait observer qu'au moment où paraissaient les œuvres de langue française on publiait à Paris dix fois plus de volumes vers latins. Cela prouve que le bilinguisme littéraire continue, il dure jusqu'au XVIII s. Il est curieux à noter que seulement dans la deuxième moitié du XVII s. les Jansénistes de Port Royal ont commencé à enseigner le français aux enfants.

Dans la France d'aujourd'hui les dialectes sont entièrement évincés par la langue nationale, ils se sont réduits à l'état de patois (**les parlers locaux**). Cependant le français moderne garde l'empreinte des dialectes évincés.

Le français régional subit habituellement l'influence de la phonétique du dialecte ambiant. Ainsi dans le Midi on fait entendre le « n » de *chanter* (on ne prononce pas des sons nasaux).

En Normandie et en Provence le verbe « *espérer* » signifie « *attendre* ». Au Midi de la France le mot « piéton » a le sens de « *facteur rural* ». En Auvergne « *un homme fier* » signifie aussi « *un homme bien mis* » ou « *un homme mis avec élégance* ».

Ainsi il existe en France d'aujourd'hui de véritables « *subcultures* » faites d'un ensemble de coutumes, de modes de vie, de traits psychologiques, spécifiques et aussi de témoignages littéraires et d'œuvres d'art. Ce sont en premier lieu la Bretagne, le Pays basque, la Catalogne, l'Aquitaine, la Corse.

La Basse-Bretagne reste en France le dépositaire unique d'un type de langue et de culture antérieure à la conquête romaine, et qui furent sans doute réimportées vers le V<sup>ième</sup> s. par les immigrants bretons. Issue de celtique la langue bretonne, est parlée actuellement par plus d'un million d'habitants.

**Le Pays basque, la Catalogne.** Communauté ethnique et linguistique partagée en deux par la frontière franco-espagnole, « *la nation* » basque (**Euzkadi**) conserve un sentiment très vif de son unité et sa différence. Les Basques parlent une langue agglutinante, d'un type unique en Occident, sont attachés à leurs traditions, à leur sol, à leur religion (*catholique*).

**A l'autre extrémité des Pyrénées.** La Catalogne est aussi divisée par la frontière en deux parties, très inégales, entre lesquelles la langue catalane branche des parlers aquitains, constitue un lien puissant.

**L'Aquitaine.** La langue d'Oc, fractionnée en dialectes, illustrée au XII<sup>ième</sup> s. par les troubadours, remise en honneur à la fin du XIX<sup>ième</sup> s.

Bien que française depuis 1768, la Corse s'est toujours sentie différente du « *continent* », autant que par ses traditions culturelles, tant par la langue encore parlée par la moitié de la population (*population 251000 habitants*).

## TEXTE SUPPLEMENTAIRE 3: L'EVOLUTION SEMANTIQUE ET L'HISTOIRE DE DICTIONNAIRE

1. L'étude de l'évolution sémantique
2. Petite histoire des dictionnaires
4. L'économie du lexique

### **L'étude de l'évolution sémantique :**

Rend compte de la polysémie d'un mot (la lexicologie, de façon diachronique ; la lexicographie, de façon synchronique) ;

Permet de comprendre les mécanismes qui font passer d'un sens à un autre.

Ces mécanismes sont toujours les mêmes :

Les mécanismes objectifs :

mécanisme de la métaphore (sens propre → sens figuré)

mécanisme de la métonymie (glissement par contiguïté)

mécanisme analogique (le mot passe d'un sens 1 au sens 2)

mécanisme de la spécialisation du sens (sens large d'un mot → sens restreint)

mécanisme inverse de la spécialisation du sens (sens particulier → sens général)

Les mécanismes subjectifs :

passage du sens neutre au sens péjoratif

passage du sens neutre au sens mélioratif

passage du sens fort au sens neutre (par affadissement de sens ; exemple : *charme*)

### **Les dictionnaires**

La théorie lexicographique n'apparaît comme science qu'au XX<sup>e</sup> siècle.

La lexicographie c'est une science qui traite des principes de la composition des dictionnaires.

L'activité féconde de nombreux lexicographes du monde entier a permis de créer plusieurs types de dictionnaires.

Les dictionnaires unilingues ne comportent pas de traduction et donnent l'explication du sens d'un mot à l'aide d'un autre mot ou expression de la même

langue. Ils sont destinés à l'usage des personnes pratiquant la langue et ayant besoin de préciser soit l'acception d'un mot, soit son aire d'emploi, son étymologie.

Les dictionnaires bilingues donnent la traduction des mots d'une langue inconnue par les mots d'une langue connue et vice versa. Ils sont destinés à l'usage des étrangers.

Des dictionnaires du grand siècle, pour la plupart des in folio, volumineux fleurant bon le vieux papier et le cuir, aux dictionnaires de la fin du XXe siècle et du XXIe siècle, de plus en plus souvent offerts sur supports électroniques, c'est-à-dire sur «disques optiques compacts» plus couramment appelés «cédéroms» (graphie prônée par l'Académie française), nous sommes indéniablement confrontés à la sensible évolution de fond et de forme d'un même produit, à la fois hautement symbolique et essentiellement pragmatique. S'il y a en moyenne, selon les statistiques, plus d'un dictionnaire par foyer, et si les dictionnaires font en quelque sorte partie du mobilier et du patrimoine, il n'en reste pas moins qu'ils restent très mal connus et dans leur diversité et dans leur histoire.

## **TEXTE SUPPLEMENTAIRE 4: LES DICTIONNAIRES BILINGUES**

### **Les dictionnaires français-russe**

Il existe une longue tradition d'emploi des dictionnaires français-russe en Russie.

Parmi les dictionnaires français-russe parus après la Révolution d'Octobre on signale, en premier lieu, le dictionnaire de K. Ganchina dont le vocabulaire, très riche, est fort bien choisi. Sa 1<sup>ère</sup> édition date de 1929, la 3<sup>e</sup> (posthume), considérablement refaite et augmentée, a paru en 1957. En 1932 on voit apparaître le dictionnaire de V. Pototskaïa dont le vocabulaire est plus petit que celui du dictionnaire de K. Ganchina.

Le travail lexicographique continue dans les années soixante et soixante-dix. Ainsi, en 1963 on a fait paraître le «Dictionnaire français-russe phraséologique» sous la direction de I. Rezker. Le dictionnaire est précédé d'une vaste introduction traitant des questions essentielles de la théorie de la phraséologie française et exposant les principes de la composition du dictionnaire phraséologique.

Ce dictionnaire est conçu comme un ouvrage pouvant fournir toutes sortes de renseignements sur les locutions répandues dans la littérature française classique et contemporaine. En même temps, ce dictionnaire est un manuel d'étude de la phraséologie française, son vocabulaire étant extrêmement riche.

Les auteurs du dictionnaire ont eu pour tâche de donner à toute locution phraséologique française un équivalent russe qui soit, autant que possible, exacte et complet.

Un autre dictionnaire français-russe est le «Dictionnaire des synonymes de la langue française» par M. G. Morin et N. A. Chigarévskaja paru en 1964. C'est le premier ouvrage de ce genre publié en URSS et destiné particulièrement aux élèves des écoles supérieures étudiant la langue française.

Le dictionnaire comprend les synonymes les plus usités et ceux dont la différence de sens est la plus difficile à saisir. On y prête une attention spéciale aux verbes, adjectifs et noms abstraits. Le dictionnaire présente des séries des synonymes stylistiques, généralement de ceux qui appartiennent au style familier et sont si répandus dans les œuvres littéraires de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

En tête de chaque article on place la série des synonymes, on indique (en langue russe) la notion commune qui réunit ces synonymes en l'illustrant par des exemples littéraires. Ensuite viennent les définitions russes de chaque synonyme, accompagnées, elles aussi, par des citations. La classification des synonymes dans chaque article suit les principes essentiels des dictionnaires de synonymes analysés plus haut.

Outre les distinctions de sens et les nuances expressives et émotionnelles des termes de chaque série, on fournit des renseignements sur l'étendue de leur emploi et leurs particularités grammaticales.

## TRAVAUX DE CONTROLE

1. Rédigez une fiche lexicologique :

a. A partir de l'article du dictionnaire Le Petit Robert, rédigez une fiche sur le mot comique, en donnant les renseignements suivant: 1. Date d'apparition du mot en français; 2. Étymologie, 3. Classes grammaticales du mot; 4. Domaines d'emploi; 5. Classement des sens selon les différents domaines (définitions, synonymes, antonymes); 6. Extension du sens (valeur la plus large du mot).

b. Voici, pour un même mot, deux définitions tirées de dictionnaires différents mais contemporains; à partir de ces informations, rédigez une définition personnelle mais objective que vous illustrerez d'exemples inventés ou tirés de vos lectures; vous indiquerez dans ce dernier cas le nom de l'œuvre citée et de son auteur.

BLOUSE n. f. (1788; o. I., mot germ.) 1. Vêtement de travail que l'on met par-dessus les autres pour les protéger. V. Bourgeron, sarrau, tablier. Au XIX s., les ouvriers étaient vêtus de blouses. Blouse de paysan. Blouse blanche de chirurgien. 2. Par ex. Chemisier de femme, large du bas, porté vague ou serré dans une ceinture. Le Petit Robert

BLOUSE n. f. Vêtement de dessus, en toile ou en cotonnade, large et flottant. / Corsage léger. Le Petit Larousse illustré



2. Comparez les deux définitions ci-dessus de manière à noter les points communs et les différences. Quel est celui des deux dictionnaires qui procède par analogie?

3. Les mots «vieillissent» et changent alors de sens; ainsi, le verbe dévisager, a signifié «défigurer, déchirer le visage» («... ces prudes sauvages / dont l'honneur est armée de griffes et de dents / Et veut au moindre mot dévisager les gens», Molière, Tartuffe) avant de prendre son sens actuel de «regarder au visage, avec insistance ou effronterie»; pouvez-vous citer des termes qui ont connu la même évolution? Aidez-vous du dictionnaire Le Petit Robert.

4. Le Petit Robert donne le tableau de nombreux signes et abréviations. En voici quelques unes. Que signifient-elles?

Adv., arg., cf., d'apr., dial., fam., hom., ibid., id., litt., par anal., péj., pop., préf., prov., rad., suff..

5. Repérez dans le Petit Robert plusieurs sens au mot baroque. Indiquez plusieurs domaines d'emploi de cette notion.

6. Trouvez dans le Petit Robert un antonyme pour chacun des mots suivants: dissonance, fécondité, contraste, bizarrerie, discordance, mouvement.

7. Le mot anthropophage est d'origine savante. Comment est-il formé?

### **Les instruments de travail**

Toute personne qui se pose une question sur la langue dispose d'ouvrages susceptibles de la renseigner: les dictionnaires et les grammaires. Ces livres font partie de notre expérience de la langue et sont familiers à chacun depuis le début de sa scolarité. Grammaires et dictionnaires existent depuis des siècles et sont les premières manifestations d'une réflexion sur la langue qui n'a pas attendu la linguistique pour s'exercer. La consultation de ces ouvrages n'exige aucune connaissance théorique préalable, contrairement à la lecture d'une description linguistique de la syntaxe ou du lexique d'une langue; c'est pour cette raison qu'on

les propose ici comme instruments de travail, invitant l'apprenti linguiste à se familiariser avec leur manipulation.

Grammaires et dictionnaires ont un point commun: ce sont des ouvrages de consultation et non des traités spéculatifs sur le vocabulaire. On y a recours quand on s'interroge sur un point précis (par exemple: que signifie exactement tel mot?). Dans les dictionnaires, le repérage est facile, grâce à l'ordre alphabétique.

Les deux types d'ouvrages comportent également toujours une préface, dans laquelle les auteurs s'expliquent sur la façon dont ils ont conçu leur livre, la terminologie et les abréviations employées. Il est important de lire ces préliminaires, qui constituent le «mode d'emploi» de l'ouvrage.

**Grammaires et dictionnaires sont complémentaires.** Un dictionnaire fournit un inventaire des unités lexicales d'une langue. Les dictionnaires comportent très souvent des informations sur la construction des mots. Tout article indique par exemple la catégorie grammaticale du mot défini (nom, verbe) et, pour un mot susceptible d'appartenir à plusieurs catégories, les définitions sont regroupées en rubriques distinctes.

On peut donc trouver dans un dictionnaire des renseignements sur la combinaison des unités lexicales, sans compter les renseignements implicitement fournis par les exemples qui illustrent chaque définition. On aura donc recours à un dictionnaire ou à une grammaire selon le type d'information qu'on cherche.

Il existe des ouvrages qui développent longuement une réflexion sur les différents types de dictionnaires. Je me contenterai d'un exemple: les articles consacrés au mot voile dans deux dictionnaires couramment utilisés aujourd'hui: le Petit Robert et le Dictionnaire du français contemporain. Ces deux dictionnaires ont été choisis d'une part parce qu'ils sont comparables: sortis la même année, ils ont à peu près le même volume et s'adressent sensiblement au même public. D'autre part, ils sont très différents dans leur conception, l'un (PR) prenant le relais à la lexicographie traditionnelle, l'autre (DFC) cherchant à mettre en application les méthodes linguistiques.

A partir des deux articles proposés, on essaiera de voir 1) quelles sont les informations que peut apporter un dictionnaire, et comment elles varient d'un ouvrage à l'autre, 2) comment sont exposés les sens du mot dans les deux ouvrages.

## Bibliographie : OUVRAGES A CONSULTER

### I

1. Bayon Ch. Sémantique du langage. – Paris, 1995.
2. Bayon Ch., Mignon X. Sémantique du langage – Paris, 1995.
3. Bally Ch, Traité de stylistique française. Paris, 1951.
4. Mounin G. Clefs pour la linguistique. Paris, 1.971. \Mounin G. Clefs pour la sémantique. Paris, 1972.
5. Gadet F. Le français populaire. – Paris, 1992.
6. Corbin D. La formation des mots: structure et interprétation// Lexique 10.- Villeneuve d'Asq: Presses universitaires de Lille. - 1991 – P. 7-30.
7. Hagege Claude. Le français et les siècles, éditions Odile Jacob, 1997.
8. Lehmann Alise, Martin-Berthet Françoise. Introduction à la lexicologie Coll. Lettres sup, éditions Nathan, 2002.
9. Lignon S. La suffixation en –ien. Aspects sémantiques et phonologiques. – Thèse de doctorat. – Toulouse, 2000.
10. Lopatnikova N.N., Movchovitch N.A. Lexicologie du français moderne 23.12.2005 – 8 kb– [http://www.magazon.ru/books/?t=35&id\\_thing=9267](http://www.magazon.ru/books/?t=35&id_thing=9267)
11. Rey Alain et Chantreau Sophie Dictionnaire des expressions et locutions, Les usuels du Robert, éditions Robert, 1994.
12. Walter Henriette Le Français dans tous les sens, éditions R. Laffont, Paris 1998. Le Livre de Poche 14001.
13. Bally R. Dictionnaire des synonymes de la langue française. Paris, 1967.
14. Bénac H. Dictionnaire des synonymes. Paris, 1956.

15. Dauzat A., Dubois J., Mitterand Я. Nouveau dictionnaire étymologique et historique. Paris, 1979.
16. Davau M, Cohen M, Lallemand M, Dictionnaire du français vivant, Paris, 1980.
17. Dictionnaire de l'Académie française. 8-E éd. Paris, 1932-1935.
18. Dubois J., Lagane R., Niobey G., Gasalis J-, Meschonnic H. Dictionnaire du français contemporain. Paris, 1972.
19. Gilbert P. Dictionnaire des mots contemporains. Paris, 1980.
20. Grand Larousse de la langue française en 7 volumes. Paris, 1978.

## II

1. Будагов Р.А. Человек и его язык. М., 1974. Будагов Р.А. История слов в истории общества. М., 1971.
2. Варпахович Л.В. Лингвистика в таблицах и схемах. Мн., 2000. sj Назарян А.Г. Фразеология современного французского языка. М., 1976.
3. Степанова А.И. Преморфологические единицы французского языка. М., 1975
4. Фразеология в контексте культуры / Под ред. В.Н.Телия. М., 1999.
5. Чеснович Е.П. Хрестоматия по лексикологии французского языка. Л., 1981.
6. Шмелев Д.Н. Проблемы семантического анализа лексики. М., 1973.
7. Штейнберг Н.М. Аффиксальное словообразование в современном французском языке. Л., 1976.
8. Ахманова О.С. Словарь лингвистических терминов. М, 1966.
9. Гак В.Г., Ганшина К.А. Новый французско-русский словарь. М., 1994.
10. Гак В.Г., Купина ИЛ. Французско-русский фразеологический словарь / Под ред. Я.И.Рецкера. М., 1963.
11. Гак В.Г., Ганшина К.А. Новый французско-русский словарь, М, 1998.
12. Щерба Л.В. Русско-французский словарь. 10-е изд. М., 1977.

13. Gougenheim G. Dictionnaire fondamental de la langue française. Paris, 1958.

14. Larousse de base: Dictionnaire d'apprentissage du français. Paris, 1977.

## GLOSSAIRE

**Lexicologie :** Lexème - Lemme - Lexicalisation - Lexicographie - Onomastique - Formation des mots - Emprunt lexical - Calque - Collocation - Champ lexical - Définition - Néologisme

**Classe lexicale :** Nom - Verbe - Adjectif - Adverbe - Mot-outil - Pronom - Pronom personnel - Déterminant - Article - Démonstratif - Classificateur - Quantificateur - Numéral - Interrogatif - Ad position - Préposition - Postposition - Conjonction - Particule - Exclamatif - Interjection - Idéophone

les causes de l'apparition des mots nouveaux et leurs significations

les facteurs internes et externes du développement du vocabulaire

les nominations secondaires

les types de changement sémantique

les transferts de sens (métaphorique et métonymique)

les différences entre les métaphores linguistiques et individuelles

**Phonétique et phonologie :** Voix humaine - Phonétique articulatoire - Phonétique acoustique - Phonétique auditive - Alphabet phonétique international - Formant - Voyelle - Diphtongue - Consonne - Quantité - Phonation - Voisement - Murmure - Aspiration - Glottalisation - Labialisation - Nasalisation - Accent tonique - Accent de hauteur - Langue à tons - Langue à registres - Phone - Phonème - Allophone - Archiphonème - Paire minimale - Phonologie auto segmentale - Unité suprasegmentale - Prosodie - More - Syllabe - Phono taxie - Morphophonologie - Métaphonie - Apophonie - Harmonie vocalique - Mutation consonantique - Harmonie consonantique

**Morphologie :** Morphème - Allomorphe - Radical - Affixe - Clitique - Thème morphologique - Désinence - Verbe auxiliaire - Flexion - Déclinaison - Conjugaison - Dérivation - Composition - Incorporation - Redoublement - Alternance vocalique - Alternance consonantique

## TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION à la lexicologie	
PARTIE ESSENTIELLE	
Module 1. Module 1 - Lexicologie : théorie du mot	
Le thème № 1. La lexicologie et son objet d'étude.....	
Texte supplémentaire : lexicologie .....	
Le thème № 2. Le mot, la notion et la signification.....	
Texte supplémentaire : L'économie du lexique .....	
Module 2. : Les voies de l'enrichissement du vocabulaire français .....	
Thème № 3: Le mot et le temps. Séries lexicales du français moderne .....	
Texte supplémentaire : Les dictionnaires et la lexicographie .....	
Thème № 4. L'évolution du sens : les causes de l'évolution du sens des mots, la restriction et l'extension du sens. ....	
Texte supplémentaire : la forme morphologique des mots .....	
Travail de contrôle .....	
Module 3 - La formation des mots et la formation des séries lexicales	
Thème № 5. La formation des mots.....	
Texte supplémentaire : la création lexicale .....	
Thème № 6. L'onomastique. Les euphémismes, litote et hyperbole. ....	
Texte supplémentaire : l'histoire du lexique français .....	
Module 4 - L'évolution et la création des mots	
Thème №7. La conversion et l'abréviation des mots. Les mots composés ...	
Texte supplémentaire : Les mots composés .....	
Thème № 8 : les emprunts aux autres langues. ....	
Texte supplémentaire : La terminologie spéciale. L'argot. Jargons ....	
Cours pratique	
Texte supplémentaire 1: Phraséologie.....	
Texte supplémentaire 2: les différenciations territoriales et sociales du lexique français.....	
Texte supplémentaire 3: l'évolution sémantique et l'histoire de dictionnaire	
Texte supplémentaire 4: les dictionnaires bilingues .....	
Travaux de contrôle .....	
Bibliographie : ouvrages à consulter .....	